



Parait le lundi matin
Published every Monday morning

Abonnements Subscriptions \$2 par an a year
Payables d'avance Payable in advance

MUNICIPAL Gazette MUNICIPALE DE — OF Montreal

Organe officiel de la Corporation de la Ville de Montréal Official organ of the Corporation of the City of Montreal CANADA

Toutes communications se rapportant aux annonces ou aux abonnements devront être adressées tout simplement comme suit:

"La Gazette Municipale"
Bureau de Poste: 917 ou 42 Place Jacques-Cartier, Montréal

Toutes communications se rapportant à la rédaction devront être adressées comme suit:

"La Gazette Municipale"
Hôtel de Ville, — Montréal

All communications relative to advertisements or subscriptions should be addressed simply as follows:

"The Municipal Gazette"
Post Office Box 917 or 42 Jacques-Cartier Sq., Montreal
All communications relative to the editorial part of the paper should be addressed as follows:
"The Municipal Gazette"
City Hall, — Montréal
TELEPHONE MAIN 4240

DELIBERATIONS

COMMISSION DE L'INCINERATION

Compte rendu de l'assemblée du 26 juin.

Sont présents: MM. les échevins M. Martin, président, Lavallée, Roy, Resther et Gallery.

1.—Soumise et lue une requête du comité des rues et ruelles de la ligue pour l'embellissement de la Ville de Montréal, priant la Commission de l'Incineration de faire certaines modifications, tel que spécifié dans ladite requête, au règlement No 326 concernant l'enlèvement des ordures ménagères.

Question différée.

2.—Les soumissions suivantes pour la fourniture de foin, de paille, d'avoine et de son, sont alors ouvertes par M. Jules Crépeau, assistant greffier de la Cité:

M. Trefflé Raymond:

Pour la fourniture de foin, \$14.50 la tonne.
Pour la fourniture d'avoine 72 1-4 cts par 40 lbs.
Pour la fourniture de son, \$23.50 la tonne.

MM. Laporte & Frère:

Pour la fourniture de foin, \$16.00 la tonne.
Pour la fourniture de paille, \$10.00 la tonne.
Pour la fourniture d'avoine, 73 cts par 40 lbs.
Pour la fourniture de son \$23.00 la tonne.

MM. Quintal & Lynch:

Pour la fourniture d'avoine 73 5-8 cts par 40 lbs.

The W. H. Dwyer Co. Ltd.

Pour la fourniture de foin, \$16.00 la tonne.
Pour la fourniture de paille \$10.00 la tonne.
Pour la fourniture d'avoine 73 cts par 40 lbs.
Pour la fourniture de son \$25.00 la tonne.

M. l'échevin Lavallée propose, et il est Résolu: Que le contrat pour le foin au prix de \$14.50 la tonne et l'avoine au prix de 72 1-4 cts par 40 lbs soit accordé à M. Trefflé Raymond, et le contrat pour la paille au prix de \$10.00 la tonne et le son au prix de \$23.00 la tonne soit accordé à MM. Laporte & Frère, et que rapport soit présenté au Conseil en conséquence, et que les dépôts des autres soumissionnaires leurs soient remis.

3.—Soumis et lu un rapport du docteur M. Kannon, médecin vétérinaire du département, recommandant la vente de six vieux chevaux impropre au service,

INCINERATION COMMITTEE

Report of meeting held the 26th of June.

Present: Ald. M. Martin, chairman, Lavallée, Roy, Resther and Gallery.

1.—Submitted and read a petition from the streets and lanes committee of citizens, for the embellishment of Montreal, praying the Incineration Committee to make certain modifications, to by-law No. 326 concerning the removal of house offal, as specified in said petition.

Consideration deferred.

2.—The following tenders for the supply of hay, straw, oats and bran, were then opened by Mr. Jules Crépeau, assistant City Clerk.

Mr. Trefflé Raymond:

For the supply of hay \$14.50 per ton.
For the supply of oats 72 1-4 cts per 40 lbs.
For the supply of bran \$23.50 per ton.

Messrs. Laporte & Frère:

For the supply of hay \$16.00 per ton.
For the supply of straw \$10.00 per ton.
For the supply of oats 73 cts. per 40 lbs.
For the supply of bran \$23.00 per ton.

Messrs. Quintal & Lynch:

For the supply of oats 73 5-8 cts per 40 lbs.

The W. H. Dwyer Co., Ltd.

For the supply of hay \$16.00 per ton.
For the supply of straw \$10.00 per ton.
For the supply of oats 73 cts per 40 lbs.
For the supply of bran \$25.00 per ton.

Ald. Lavallée moved, and it was

Resolved: That the contract for hay at \$14.50 per ton and oats at 72 1-4 cts per 40 lbs, be awarded to Mr. Trefflé Raymond and the contract for straw, at \$10.00 per ton and bran at \$23.00 per ton, be awarded to Messrs Laporte & Frère, and that a report be made to Council accordingly, and that the other tenderers be refunded their deposits.

3.—Submitted and read a report from Dr. M. Kannon, veterinary surgeon of the department, recommending that six old horses unfit for service, be sold.

Résolu: Que rapport soit fait au Conseil, demandant l'autorisation de vendre ces chevaux à l'enchère.

Ajournée pour la continuation de l'étude des affaires de l'assemblée précédente.

J.-A. LEMAY,
Secrétaire.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 9 juillet

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, président, Fraser, Guay, J.-B.-A. Martin, Laviolette et Séguin.

Les procès-verbaux des trois assemblées antérieures sont lus et approuvés.

1.—M. l'échevin Duquette se présente devant la Commission et soumet un estimé de ce que coûterait la pose de tuyaux d'eau dans certaines rues du quartier Saint-Denis.

Il est

Résolu: Quelle cette question soit renvoyée au service de l'Aqueduc avec prière de faire rapport et de s'assurer du prix que demanderait ladite compagnie pour fournir l'eau, si toutefois la Ville décidait de poser ces tuyaux.

2.—Le procès-verbal de la sous-commission *re Assistance Municipale*, assemblée tenue le 29 juin 1909, est lu et approuvé.

3.—Soumis un rapport du surintendant de l'Aqueduc au sujet de la réquisition de M. Jos. Lamarche qui demande de poser 50 pieds de tuyaux à l'angle de la rue Resther et du boulevard St-Joseph.

Résolu: De recommander au Conseil qu'ordre soit donné à la "Montreal Water & Power Co." de poser lesdits tuyaux suivant ses contrats avec la Ville.

4.—Soumis un état préparé par le contrôleur et le trésorier démontrant quels sont les agents au crédit des différents fonds d'amortissement.

Sur proposition de M. l'échevin J.-B.-A. Martin, il est

Résolu: De renvoyer ledit état à une sous-commission composée de M. le président et de MM. les échevins J.-B.-A. Martin, Fraser et Séguin qui devront voir à ce que ces fonds soient placés d'une manière avantageuse pour la Ville.

5.—Soumis un rapport du Contrôleur et du chef du département des Incendies au sujet de certains comptes en souffrance pour 1908, au montant de \$1,154.10 qui sont dus par la Commission des Incendies et de l'Eclairage pour l'entretien des chevaux.

Il est alors

Résolu: De souscrire au rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage, recommandant que lesdits comptes soient payés à même le crédit de cette année pour l'entretien des chevaux.

6.—Soumis un rapport du Contrôleur soumettant des documents au sujet de l'expropriation des rues Marie-Anne, Dufresne et Chapleau, en vertu du règlement No 43 de la municipalité de de Lorimier, maintenant quartier de Lorimier.

Résolu: De recommander au Conseil qu'instructions soient données aux avocats de la Ville, au Trésorier et à l'Inspecteur de la Ville, de préparer un rôle pour la répartition du coût de ladite expropriation, s'élevant à \$31,161.94, sur les propriétaires intéressés, suivant ledit règlement No 43, et de prendre toutes les mesures légales nécessaires afin de donner effet audit règlement.

7.—Soumise une lettre de M. C.-A. Bernard, avocat, au nom des directeurs de la Compagnie du chemin de la Côte St-Michel, demandant que la question de l'achat des chemins et des droits conférés par la charte de ladite compagnie soit étudiée par la Commission.

Et un débat s'engageant, il est

Résolu: Que ladite lettre et tous les documents concernant cette affaire soient renvoyés à la Commission de la Voirie pour rapport sur l'opportunité d'acheter les chemins et les droits de charte de ladite compagnie.

8.—Soumis un compte de \$3.00 de MM. Mainville & Main-

Resolved: That a report be made to Council, asking for authority to sell said horses at public auction.

Adjourned to continue the business of the previous meeting.

J. A. LEMAY,
Secretary.

FINANCE COMMITTEE

Report of meeting held the 9th July.

Present: Aldermen L. A. Lapointe, chairman, Fraser, Guay, J. B. A. Martin, Laviolette and Séguin.

The minutes of the three previous meetings were read and confirmed.

1.—Ald. Duquette appeared before the Committee and submitted an estimate of the cost of laying water pipes in certain streets of St. Denis ward.

It was,

Resolved: That the same be referred to the Water department for a report and to ascertain from the Montreal Water and Power Company at what price said Company would be willing to supply water, if the City decides to lay said pipes.

2.—The minutes of the sub-committee *re Municipal Assistance*, meeting held on the 29th June, 1909, were read and confirmed.

3.—Submitted a report from the superintendent of the Water Department concerning the demand made by Mr. Jos. Lamarche for the laying of 50 feet of water pipes corner of Resther and Boulevard St. Joseph.

Resolved: To recommend to Council that order be given to the Montreal Water & Power Co. to lay said pipes in accordance with its agreements with the City.

4.—Submitted a statement prepared by the City controller and the City treasurer, showing cash on hand pertaining to the various sinking funds.

On motion of Ald. J. B. A. Martin, it was

Resolved: That the same be referred to a sub-committee composed of the chairman and of Aldermen J. B. A. Martin, Fraser and Séguin to see that said fund is placed with advantage for the City.

5.—Submitted a report of the City comptroller and of the Chief of the Fire department concerning certain outstanding accounts of 1908, amounting to \$1,154.10 which are due by the Fire and Light Committee for horsekeep.

It was then

Resolved: To approve the report of the Fire and Light Committee recommending that said accounts be paid out of the year's appropriation for horsekeep.

6.—Submitted a report from the City comptroller submitting documents concerning the expropriation of Mary-Ann, Dufresne and Chapleau streets, in virtue of by-law No. 43 of the Municipality of deLorimier, now deLorimier ward.

Resolved: To recommend to Council that the City attorneys, City treasurer and City surveyor, be instructed to prepare a roll for the apportionment of the cost of said expropriation, which amounts to \$31,161.94, on the interested proprietors in accordance with said by-law No. 43 and take all the necessary legal measures to give effect to said by-law.

7.—Submitted a letter from Mr. C. A. Barnard, advocate, on behalf of the Directors of the St. Michel Road Company, asking that the question of the purchase of the roads and charter rights of the St. Michel Road Co. be considered by the Committee.

And a debate arising, it was

Resolved: That said letter and all documents concerning this matter be referred to the Road Committee for a report on the advisability of purchasing the roads and charter rights of said company.

8.—Submitted an account of \$3.00 from Messrs. Mainville and Mainville, notaries, for a copy made at the re-

ville, notaires, pour une copie faite à la demande du suintendant de l'Aqueduc, du contrat passé entre la municipalité de de Lorimier et la "Montreal Water & Power Co."

Renvoyé à la Commission de l'Aqueduc.

9.—Soumise une opinion des avocats de la Ville *re* lettre de M. C.-L. Scofield, gérant de la "Canadian Fire Underwriters Association," au sujet de la requête de la compagnie Eveleigh qui demande que l'on pose des tuyaux de plus grosse dimension et des bornes-fontaines additionnelles, dans le voisinage de leur nouvelle manufacture, située sur les rues du Collège et Richelieu, quartier Saint-Henri.

Resolu: De renvoyer cette opinion aux départements de l'Aqueduc et des Incendies avec prière de constater si les tuyaux à eau des rues du Collège et Richelieu sont suffisants en cas d'incendie, et s'il y a plus de 500 pieds entre la manufacture de la compagnie Eveleigh et les bornes-fontaines desdites rues du Collège et Richelieu.

10.—Soumise une communication du chef de Police et du greffier de la Cour du Recorder au sujet du paiement d'un montant de \$12.50 à M. Omer Diotte qui a dénoncé à la police une violation de la loi des licences.

Renvoyée aux avocats de la Ville avec prière d'aviser la Commission à ce sujet.

11.—Soumise une opinion des avocats de la Ville recommandant de régler pour \$300.00 la réclamation de Sidney O'Reilly, qui demande \$3,000.00 de dommages pour une chute sur le trottoir, rue St-Antoine, à l'angle de la rue Ste-Marguerite.

Resolu: De recommander le règlement de ladite réclamation, suivant la suggestion des avocats de la Ville, la dite somme de \$300 devant être imputée au fonds de réserve.

12.—Soumis le rapport mensuel du commis préposé aux saisies-arrêts *re* saisies contre les employés municipaux.

Déposé aux archives.

13.—Soumise une lettre de l'avocat en chef de la Ville recommandant que, conformément aux amendements de la charte, amendements adopté à la dernière session de la Législature, un montant de \$250.00 soit payé à M. David R. McCord, pour ses honoraires et déboursés comme avocat des propriétaires qui ont contesté le rôle pour l'expropriation de la rue Mackay, quartier St-André.

Resolu: De recommander au Conseil de payer à M. McCord ledit montant de \$250, suivant la loi; ledit montant devant être imputé au fonds de réserve.

14.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie, recommandant de continuer un trottoir en ciment du côté Ouest de la rue Laporte, à partir de la place Guay jusqu'à la rue St-Antoine, au coût de \$1,260, payable moitié par la Ville et moitié par les propriétaires intéressés.

Resolu: De souscrire audit rapport (M. l'échevin L.-A. Lapointe dissident.)

15.—Soumis les tableaux d'assiduité des employés du Département en Loi et des départements des Licences et des Estimateurs pour le mois de juin.

Déposés aux archives.

16.—Soumis et lus les rapports suivants:

De la Commission de la Voirie:

(a) Demandant un crédit de \$5,000 pour les "noms de rues et les numéros de maisons".

Resolu: De présenter au Conseil un rapport à l'effet que cette Commission regrette de ne pouvoir souscrire audit rapport.

(b) A l'effet de permettre à M. N.-G. Valiquette de construire une souche à charbon sous le trottoir de la rue St-Timothée, près de la rue Ste-Catherine.

Renvoyé au Contrôleur et aux Estimateurs de la Ville pour qu'ils établissent le montant à payer pour ce privilége.

(c) A l'effet de construire un égout dans l'avenue Papineau, de la rue Gilford à la rue des Carrières, au coût de \$25,000, payable \$17,650 par les propriétaires intéressés et \$7,350 par la Ville.

Le Surintendant de l'Aqueduc ayant été appelé devant cette Commission, déclare, en réponse aux questions que lui pose M. le président, que, d'après ce qu'il a vu sur le plan qui lui a été remis par les fonctionnaires de l'ex-municipalité de de Lorimier, il y a un tuyau de 4" sur le

quest of the superintendent of the Water Works, of the agreement passed between the municipality of de Lorimier and the Montreal Water and Power Company.

Referred to the Water Committee.

9.—Submitted an opinion of the City attorneys, *re* letter of Mr. C. L. Scofield, manager, Canadian Fire Underwriters Association, anent demand made by the Eveleigh Coy. for the laying of larger water pipes and additional hydrants in the vicinity of their new factory situated on College and Richelieu streets, St. Henry ward.

Resolved: That said opinion be referred to the Water department and to the Fire department with a request to state if the water pipes on College and Richelieu streets are sufficient in case of fire and if there is more than 500 feet between the manufacture of the Eveleigh Co. and the hydrants on said College and Richelieu streets.

10.—Submitted a communication from the Chief of Police and from the clerk of the Recorders Court in connection with the payment of \$12.50 to Mr. Omer Diotte who reported to the Police an offence against the license law.

Referred to the City attorneys for direction.

11.—Submitted an opinion from the City attorneys recommending to settle for \$300 the claim of Sidney O'Reilly, for \$3,000 damages owing to a fall on the sidewalk, St. Antoine street, corner St. Marguerite.

Resolved: To recommend that said claim be settled as suggested by the City attorneys. The said sum of \$300 to be charged against the reserve fund.

12.—Submitted the monthly report of the Seizure clerk, *re* seizures against civic employees.

Filed of record.

13.—Submitted a communication from the chief City attorney, recommending that, in accordance with the amendments to the City charter, adopted at the last session of the Legislature, \$250 be paid to Mr. David R. McCord, for his fees and disbursements as Attorney of the proprietors who contested the roll for expropriation of Mackay street, St. Andrew ward.

Resolved: To recommend to Council that said sum of \$250 be paid to Mr. McCord in accordance with the law. The same to be charged against the reserve fund.

Submitted and read a report from the Road Committee, recommending the construction of a cement sidewalk on the West side of Laporte street, from Place Guay to St. Antoine street, at a cost of \$1,260 payable one-half by the City and one-half by the interested proprietors.

Resolved: That said report be approved, (Ald. L. A. Lapointe dissenting.)

15.—Submitted record of attendance for the month of June of employes of the Law, Licence and Assessors departments.

Filed of record.

16.—Submitted and read the following reports:
From the Road Committee.

(a) For an appropriation of \$5,000 for street names and house numbers.

Resolved: To report to Council that this Committee regrets to be unable to concur in said report.

(b) To grant permission to N. G. Valiquette to construct a coal shute under the sidewalk on St. Timothée street, near Ste. Catherine street.

Referred to the City comptroller and City assessors to calculate the amount to be paid for said privilege.

(c) To construct a sewer in Papineau avenue from Gillford to Carrières streets, at a cost of \$25,000 payable \$17,650 by the interested proprietors and \$7,350 by the City.

The superintendent of the Water Works being called before the Committee, stated in reply to questions put to him by the chairman, that from what he has seen by the plan which has been handed to him by the officials of the ex-municipality of de Lorimier, there is a 4" water pipe on

côté Ouest de l'avenue Papineau allant jusqu'à la rue des Carrières, mais que, de l'autre côté, la "Montreal Water & Power Co." n'a pas de tuyaux.

Ledit rapport est en conséquence renvoyé à la Commission de l'Aqueduc avec prière de préparer un rapport complet sur cette question.

(d) A l'effet de construire un égout.

(1) Dans la rue Aylwin, de la rue Sherbrooke à la rue Nolan. Coût \$4,600, payable en entier par les propriétaires intéressés.

(2) Dans la rue Lespérance, de la rue Ontario à la rue Forsythe. Coût \$3,100, payable \$2,770 par les propriétaires intéressés et \$330 par la Ville.

(3) Dans la rue Milton, de la rue Durocher jusqu'à un point à 100 pieds à l'Est. Coût \$700 payable \$420 par les propriétaires intéressés et \$280 par la Ville.

(4) Dans la rue Gilford, de la rue Christophe Colomb, jusqu'à un point à 160 pieds à l'Est. Coût \$1,500, payable \$1,170 par les propriétaires intéressés et \$330 par la Ville.

(5) Dans la rue St-André, de la rue Bélanger à la rue Beaubien. Coût \$15,000, payable \$13,600 par les propriétaires intéressés et \$1,400 par la Ville. Pourvu, néanmoins, que l'égout en question ne soit construit qu'après que la partie ci-dessus mentionnée de la rue St-André sera devenue propriété de la Ville.

(6) A l'effet de construire un égout dans la rue Cowan, de la rue Bélanger jusqu'à la ligne de la "Montreal Park & Island Ry." (une distance d'environ 733 pieds linéaires). Coût \$4,000, payable \$3,800 par les propriétaires intéressés et \$200 par la Ville.

(7) Dans la rue Rachel, à partir de l'extrémité Ouest de l'égout actuel de ladite rue jusqu'à l'extrémité Ouest de la rue Rachel (une distance d'environ 273 pieds). Coût \$1,173, payable entièrement par les propriétaires intéressés.

Résolu: De souscrire auxdits rapports.

De la Commission de l'Aqueduc:

(e) Soumettant un rapport du surintendant de l'Aqueduc *re agrandissement de l'Aqueduc.*

Le surintendant de l'Aqueduc et le président de la Commission de l'Aqueduc étant présents, ils déclarent qu'il serait avantageux pour la Ville de demander des soumissions immédiatement pour la continuation des travaux d'agrandissement de l'Aqueduc, vu le fait que l'entrepreneur actuel a tout l'outillage nécessaire sur le terrain, et que ce serait de nature à faire obtenir à la Ville des prix moins élevés.

Il est, en conséquence,

Résolu: De recommander au Conseil de mettre à la disposition de la Commission de l'Aqueduc, un crédit additionnel de \$500,000 pour qu'elle puisse demander des soumissions pour la continuation des travaux d'agrandissement de l'aqueduc, tel que prévu dans le règlement No 366.

De la Commission de Police:

(f) Demandant un crédit de \$375.00 pour payer le salaire d'un professeur de gymnastique pour la Police.

Résolu: Que cette Commission regrette de ne pouvoir souscrire audit rapport.

(g) A l'effet de se faire rembourser un montant de \$83 pour réparations à faire à une fourrière pour les chiens, au poste No 4.

Résolu: De recommander qu'un crédit de \$83.00 soit voté à cette fin. Ledit montant à être imputé au surplus de 1907.

De la Commission des Incendies et de l'Eclairage:

(h) A l'effet de payer une indemnité de \$300.00 aux héritiers légaux de Édouard Connelly, suivant la direction des avocats de la Ville.

Résolu: De souscrire audit rapport, ladite somme de \$300 à être imputée au fonds de réserve.

(i) Recommandant de mettre à la disposition du chef du département des Incendies un montant de \$150 pour lui permettre d'assister à une convention de la "International Association of Fire Engineers" qui doit avoir lieu à Grand Rapids, Michigan, au mois d'août prochain.

Résolu: De souscrire audit rapport, ledit montant de \$150 devant être imputé au fonds de réserve.

the West side of Papineau avenue, as far as Carnières street, but that on the other side, the Montreal Water & Power Coy has no pipes.

Said report was therefore referred to the Water Committee for a full report on the matter.

(d) To construct a sewer in

(1) Aylwin street from Sherbrooke to Nolan street. Cost \$4,600, payable in total by the interested proprietors.

(2) Lespérance street, from Ontario to Forsythe streets. Cost \$3,100, payable \$2,770 by the interested proprietors and \$330 by the City.

(3) Milton street, from Durocher to a point 100 feet East. Cost \$700, payable \$420 by the interested proprietors and \$280 by the City.

(4) Gilford street, from Christophe Colomb street to a point 160 feet East. Cost \$1,500 payable \$1,170 by the interested proprietors and \$330 by the City.

(5) St-André street, from Belanger street to Beaubien street. Cost \$15,000, \$13,600 payable by the interested proprietors and \$1,400 by the City. Provided nevertheless that the sewers in question be constructed only after the above mentioned part of St. André street has become City property.

(6) For the construction of a sewer in Cowan street, from Bélanger street to the Montreal Park and Island Ry. (a distance of about 733 lineal feet). Cost, \$4,000 payable \$3,800 by the interested proprietors and \$200 by the City.

(7) On Rachel street, from the western end of existing sewer in said street to the western end of Rachel street (a distance of about 273 feet) Cost \$1,173, payable in toto by the interested proprietors.

Resolved: To concur in said reports.

From the Water Committee.

(e) Submitting report of the superintendent of the Water Works, *re* enlargement of the Aqueduct.

The superintendent of the Water Works and the Chairman of the Water Committee being present, they stated that it would be advantageous for the City to call for tenders immediately for the continuation of the works of the enlargement of the Aqueduct, in view of the fact that the present contractor had all the necessary equipment on the spot and that it would enable the City to get lower prices.

It was, therefore,

Resolved: To recommend to Council that an additional amount of \$500,000 be put at the disposal of the Water Committee, for the purpose of calling tenders for the continuation of the works of enlarging the Aqueduct, as set forth in by-law No. 366.

From the Police Committee.

(f) For an appropriation of \$375.00 to pay the salary of a professor of gymnastics for the police force.

Resolved: That this Committee regrets to be unable to concur in said report.

(g) To be refunded a sum of \$83.00 for repairs to be made to a pond for dogs at No. 4 Police station.

Resolved: To recommend that an appropriation of \$83 be voted for said purpose. The same to be charged against the surplus of 1907.

From the Fire and Light Committee.

(h) To pay an indemnity of \$300 to the legal heirs of Edward Connelly, as may be directed by the City attorneys.

Resolved: To concur in said report. Said sum of \$300 to be charged against the reserve fund.

(i) Recommending that a sum of \$150 be placed at the disposal of the Chief of the Fire department to enable him to attend the convention of the International Association of Fire Engineers, to be held in Grand Rapids, Michigan, in August next

Resolved: To concur in said report, said sum of \$150 to be charged against the reserve fund.

(j) A l'effet d'autoriser le chef du département des Incendies à acheter, au prix de \$100, des uniformes pour le pourvoyeur et pour le commis préposé aux archives, ledit montant devant être pris à même le crédit voté pour uniformes.

Résolu: Que cette Commission regrette de ne pouvoir souscrire à ce rapport.

(k) A l'effet de voter au département de la Voirie un crédit de \$238.23 pour réparations au système d'égout de la caserne No 7, située à l'angle des rues Beaudry et Notre-Dame.

Résolu: De souscrire à ce rapport, ledit montant de \$238.23 devant être imputé au surplus du revenu de 1907.

(l) Demandant un crédit de \$640 pour établir un raccordement entre le système des Alarmes de la Ville et celui du nouveau quartier de Lorimier.

Le chef du service des Incendies ayant déclaré que ce raccordement n'est pas absolument nécessaire pour le moment, et vue que le quartier de Lorimier ne sera pas en plus mauvaise position qu'il ne l'était avant son annexion à la Ville, il est

Résolu: De ne pas souscrire audit rapport.

(m) A l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$23,000 du crédit voté pour "gages des pompiers" (ledit montant devant être demandé à l'automne, sur les arrearages de taxes de 1907 et 1908) et d'appliquer ce montant à l'achat de chevaux et d'appareils pour les incendies.

Résolu: De souscrire au virement d'un montant de \$20,197.00 dudit crédit, ledit montant devant être appliqué comme suit:

1 pompe à vapeur, capacité 1000 gallons	\$6,850
(à acheter après avoir demandé des soumissions publiques.)	
18 chevaux à \$300	5,400
(18 vieux chevaux ayant été envoyé au département de l'Incinération.)	
3 bogheis pour les sous-chefs à \$225	675
2 harnais pour les sous-chefs à \$65	130
10 pompiers, salaire pour six mois à \$625	3,125
1 gardien pour la caserne centrale (salaire pour six mois)	225
3,000 pieds de boyaux (doublés en caoutchouc)	3,000
3 échelles à extension à \$264	792
	\$20,197

De la Commission d'Hygiène et de Statistiques:

(a) Demandant un crédit de \$10,000 pour construire un chalet de nécessité souterrain, sur la propriété de la Ville, au square de la Place d'Armes.

(b) Demandant un crédit de \$150,000 pour construire un hôpital de variolés sur la rue Moreau.

Résolu: Que cette Commission regrette de ne pouvoir souscrire audit rapport.

(c) Demandant un crédit de \$312 pour payer le salaire d'un assistant à l'inspecteur des maisons infectées par les maladies contagieuses.

Résolu: De voter cette somme pour payer les services d'un employé temporaire durant 26 semaines, à raison de \$12 par semaine.

(d) Demandant un crédit de \$5,000 pour construire un logis au bain Lévesque pour le gardien dudit bain.

Délibération remise.

(e) Demandant un crédit de \$28,500 pour construire un bain dans le quartier St-Denis, et de plus, un montant de \$1,500 pour l'achat d'un emplacement.

Résolu: Que cette Commission regrette de ne pouvoir souscrire audit rapport.

(f) Demandant un crédit de \$35,000 pour construire un bain public sur l'avenue Atwater, sur un terrain appartenant à la Ville.

Sur proposition de M. l'échevin Guay, il est

Résolu: D'autoriser la Commission d'Hygiène et de Statistiques à faire préparer des plans et devis, et à demander des soumissions pour la construction dudit bain.

(g) Demandant un crédit de \$35,000 pour la construction d'un bain dans le quartier Papineau, sur ce montant on pourra dépenser \$5,000 à \$7,000 pour l'achat de l'emplacement dudit bain.

(j) To authorize the Chief of the Fire department to purchase uniforms at a cost of \$100 for the supply officer and record clerk, and charge same against appropriation for "Uniforms".

Resolved: That this Committee regrets to be unable to concur in said report.

(k) To vote \$238.23 to the Road department, for repairs to the sewer system of No. 7 Fire Station, corner Beaudry and Notre-Dame streets.

Resolved: To approve said report, said sum of \$238.23 to be charged against the surplus revenue of 1907.

(l) For the appropriation of \$640 to establish a connection between the City fire alarm system and the fire alarm system of the new deLorimier ward.

The Chief of the Fire department having stated that this connection is not absolutely necessary for the present, and inasmuch as said deLorimier ward will not be in a worse position than it was before its annexation to the City,

It was,

Resolved: Not to concur in said report

(m) To vary \$23,000 from the appropriation voted for "firemen's wages" (said sum to be asked in the fall, on arrears of taxes 1907 and 1908) and apply same to purchase horses and fire apparatus.

Resolved: To approve the variation of a sum of \$20,197 from said appropriation; said sum to be applied as follows:

1 engine, capacity 1000 gallons (to be purchased by public tenders)	\$ 6,850
18 horses at \$300 (18 old horses being sent to the Incineration department)	5,400
3 buggies for sub-chiefs at \$225	675
2 harness for sub-chiefs at \$65	130
10 firemen, salary for six months at \$625	3,125
1 guardian of the central station (salary for six months)	225
3000 feet of hose (rubber lined)	3,000
3 extension ladders at \$264	792
	\$20,197

From the Hygiene and Statistics Committee.

(a) For an appropriation of \$10,000 for an underground lavatory, to be erected upon City property at Place d'Armes square.

(b) For an appropriation of \$150,000 to construct a small pox hospital on Moreau street.

Resolved: That this Committee regrets to be unable to concur in said reports.

(c) For an appropriation of \$312 to pay the salary of an assistant to the inspector of houses infected by contagious diseases.

Resolved: That said sum be voted to pay the services of a temporary employee during 26 weeks at \$12 a week.

(d) For an appropriation of \$5,000 to build a dwelling at the Levesque bath for the guardian of said bath.

Consideration deferred.

(e) For an appropriation of \$28,500 to build a bath in St Denis ward and of \$1,500 to purchase a site.

Resolved: That this Committee regrets to be unable to concur in said report.

(f) For an appropriation of \$35,000 to construct a public bath on Atwater Avenue, upon property belonging to the City.

On motion of Ald. Guay, it was

Resolved: To recommend to Council that the Hygiene and Statistics Committee be authorized to have plans and specifications prepared and to call for tenders for the construction of said bath.

(g) For an appropriation of \$35,000 to build a bath in Papineau ward, on which amount a sum of \$5,000 to \$7,000 will have to be spent to purchase a site.

Sur proposition de M. l'échevin Laviolette, il est

Résolu: D'autoriser la Commission d'Hygiène et de Statistiques à demander des soumissions pour l'emplacement dudit bain qui devra être placé près des limites des quartiers Ste-Marie et Papineau; de faire préparer des plans et devis et de demander des soumissions pour l'érection dudit bain.

De la Commission des Parcs et Traverses:

(a) Demandant un crédit de \$1,000 pour la pose de tuyaux à eau sur cette partie du parc Mont-Royal, connu sous le nom de Ferme Fletcher, et pour continuer les améliorations sur cette partie dudit parc.

Résolu: De souscrire audit rapport, ladite somme devant être imputée au fonds d'emprunt.

(b) Demandant un crédit de \$1,000 pour la pose de tuyaux afin d'approvisionner d'eau le nouveau restaurant du parc LaFontaine.

Résolu: De souscrire audit rapport, ledit montant devant être imputé au fonds d'emprunt.

(c) A l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$240 du salaire du surintendant de l'Île Ste-Hélène et d'appliquer ce montant à l'achat de 4 lampes "Empire."

A la demande de M. le président de la Commission des Parcs, ce rapport est renvoyé à ladite Commission.

(d) Demandant un crédit de \$200 pour préparer le plan d'un quai à l'Île Ste-Hélène.

Résolu: Que cette Commission regrette de ne pouvoir souscrire audit rapport.

(e) Demandant un crédit de \$18,775 pour l'amélioration du Champ-de-Mars.

Résolu: De recommander qu'un montant de \$2,500 soit voté pour l'exécution d'améliorations permanentes sur ledit Champ-de-Mars et d'imputer ladite somme au fonds d'emprunt.

De la Commission de l'Hôtel-de-Ville:

(a) Demandant un crédit supplémentaire de \$3,650 pour le département des Impressions et de la Papeterie.

Résolu: Que cette Commission regrette de ne pouvoir souscrire audit rapport, vu qu'il y a encore des fonds à la disposition de la Commission de l'Hôtel-de-Ville pour ces fins.

M. l'échevin Fraser quitte son siège.

(b) A l'effet d'opérer le virement de \$175 du salaire voté pour feu J.-N. Lamarre, et d'appliquer ce montant au paiement du salaire d'un assistant bibliothécaire pour sept mois, à \$25 par mois.

Résolu: De souscrire à ce rapport.

(c) Demandant un crédit de \$3,615 pour l'achat de fourniture et l'exécution de menues réparations.

Résolu: De recommander qu'un crédit de \$500 soit voté à cette fin, imputable au surplus du revenu pour 1907.

(d) Demandant un crédit de \$1,125, plus \$84.38 pour honoraires d'architecte, afin d'adjudiquer un contrat pour l'installation d'une chambre de toilette dans une des antichambres du Conseil.

Résolu: De recommander au Conseil de voter ledit montant, pourvu que soit observée la règle du Conseil adoptée le 30 novembre 1908. Tout le montant devant être imputé au fonds d'emprunt.

(e) Demandant un crédit de \$125 pour annoncer la Ville dans le "Canadian Official Railway Guide".

Résolu: De souscrire audit rapport, pourvu que la publication de ladite annonce soit sous le contrôle du greffier de la Cité, ledit montant de \$125 devant être imputé à même le revenu de 1907.

De la Commission des Marchés:

(a) Demandant un crédit de \$2,195 pour la construction d'un nouveau toit et autres réparations au marché St-Laurent.

Résolu: De recommander que ledit crédit soit voté, pourvu que des soumissions soient demandées pour l'exécution desdits travaux.

17.—Le rapport de la Commission des Finances recommandant de voter certaines subventions au montant de \$4,209 à des institutions et associations de charité et de philanthropie, étant de nouveau pris en considération,

On motion of Ald. Laviolette, it was

Resolved: That the Hygiene and Statistics Committee be authorized to call tenders for a site for said bath which shall be near the border of St. Mary's and Papineau wards, and to have plans and specifications prepared and to call tenders for the construction of said bath.

From Parks and Ferries Committee:

(a) For an appropriation of \$1,000 to lay water pipes on that portion of Mount-Royal Park, known as Fletchers Field and to continue the improvement on said portion of Mount-Royal park.

Resolved: To concur in said report, said sum of \$1,000 to be charged against the loan fund.

(b) For an appropriation of \$1,000 to lay water pipes to supply water to the new restaurant on LaFontaine Park.

Resolved: To concur in said report, said sum of \$1,000 to be charged against the loan fund.

(c) To vary \$240.00 from salary of Superintendent of St. Helen's Island and apply same to purchase 4 empire lights.

At the request of the chairman of the Parks Committee, said report was referred back to said Committee.

(d) For an appropriation of \$200 to prepare a plan for a wharf at St. Helen's Island.

Resolved: That this Committee regret to be unable to concur in said report.

(e) For an appropriation of \$18,775 to improve the Champ-de-Mars.

Resolved: To recommend that a sum of \$2,500 be voted for permanent improvement on said Champ-de-Mars. Said sum to be charged against the loan fund.

From City Hall Committee:

(a) For a supplementary appropriation of \$3,650 for the printing and stationery department.

Resolved: That this Committee regrets to be unable to concur in said report, as there are still funds at the disposition of the City Hall Committee for said purpose.

Ald. Fraser left his seat.

(b) To vary \$175 from salary voted to late J. N. Lamarré, and apply same to pay the salary of an assistant librarian for seven months, at \$25.00 a month.

Resolved: To concur in said report.

(c) For an appropriation of \$3,615 for the purchase of supplies and to execute small repairs.

Resolved: To recommend that a sum of \$500 be voted for said purpose. Said sum to be charged against the surplus of revenue of 1907.

(d) For an appropriation of \$1,125, plus \$84.38 for architect fees to award contract for the installation of a toilet room in one of the ante-chambers of the Council.

Resolved: To recommend to Council, that said amounts be voted, provided rule of Council adopted on the 30th November 1908 is complied with. The whole amount to be charged against the loan fund.

(e) For an appropriation of \$125.00 to advertize the City in Canadian Official Railway Guide.

Resolved: To concur in said report, provided the publication of said advertisement shall be under the control of the City Clerk. Said sum of \$125.00 to be charged against the surplus revenue of 1907.

From Market Committee:

(a) For an appropriation of \$2,195.00 for a new roof and other repairs at the St. Lawrence market.

Resolved: To recommend that said amount be voted provided public tenders are called for said work.

17.—The report of the Finance Committee recommending that certain grants amounting to \$4,209 be voted to charitable and philanthropic societies and institutions, being again considered.

Est lue une opinion du Département en Loi déclarant que le crédit requis à cette fin, ne peut être imputé au fonds de réserve.

Il est en conséquence

Résolu: Que la balance disponible de \$2,000 du crédit affecté aux subventions, soit divisée au pro rata, entre les différentes institutions et sociétés mentionnées dans le rapport de la Commission des Finances.

M. l'échevin L.-A. Lapointe

Propose: D'ajouter audit rapport le nom de la Société Protectrice des Animaux avec subvention annuelle de \$400, ce montant devant aussi être payé au prorata du montant disponible.

La Commission se partage sur cette proposition:

Pour: J.-B.-A. Martin et L.-A. Lapointe—2.

Contre: Guay, Laviolette et Séguin—3.

Ladite proposition est ainsi négativée.

18.—La requête du Comité des Citoyens qui organisent la célébration des fêtes dites "De retour à Montréal," qui aura lieu dans cette ville du 13 au 20 septembre prochain, demandant une subvention de \$5,000 étant prise en considération, il est

Résolu: De recommander qu'un montant de \$2,000 soit voté afin d'aider à l'organisation de réceptions officielles pour les nombreuses délégations qui viendront de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis pour assister à ces fêtes.

19.—Soumis l'état suivant de la caisse pour la semaine finissant le 8 juillet 1909:

Encaisse aux banques, 24 juin 1909	\$2,379,314
Recettes	82,367
Déboursés	\$2,461,681
Balance	355,227
Encaisse aux banques comme suit:	\$2,106,454
Banque de Montréal	\$1,373,548
Banque d'Hochelaga	432,096
Banque de Québec	300,000
	\$2,106,454

20.—Soumis un plan, préparé par l'Inspecteur de la Ville, de la rue Rivard, entre l'avenue Laurier et la rue Lamorière, montrant les maisons qu'il s'agit d'exproprier pour l'élargissement de ladite rue.

Soumis aussi un état estimatif préparé par les estimateurs de la Ville indiquant que l'indemnité totale que la Ville aura à payer pour ladite expropriation sera de \$14,217.17.

Sur proposition de M. l'échevin Laviolette, il est

Résolu: De recommander au Conseil de faire faire ladite amélioration et de donner instruction aux avocats de la Ville de prendre les mesures nécessaires pour mettre à exécution ladite expropriation, suivant la loi. Le coût de ladite expropriation devant être payé par les propriétaires d'immeubles situés des deux côtés de ladite rue Rivard, entre l'avenue Mont-Royal et la rue Lamorière.

21.—Soumis un plan préparé par l'Inspecteur de la Ville pour l'agrandissement du parc LaFontaine, du côté Est, en expropriant les immeubles situés dans le quartier Duvernay (au Sud de l'avenue du Parc LaFontaine, ci-devant rue Rachel), et dans le quartier Papineau, à l'Ouest de l'avenue Papineau.

Soumis aussi un état estimatif préparé par le département des Estimateurs démontrant que la valeur des propriétés à exproprier pour l'exécution de ladite amélioration est de \$61,102.30.

Sur proposition de M. l'échevin Laviolette, il est

Résolu: De recommander au Conseil qu'ordre soit donné d'exécuter ladite amélioration et de prier les avocats de la Ville de prendre les mesures nécessaires à cette fin, suivant la loi.

Le coût de cette amélioration devant être payé par la Ville à même le fond de l'emprunt que la Ville est déjà autorisée à effectuer dans l'intérêt public.

22.—Soumis un plan préparé par l'Inspecteur de la Ville de l'expropriation projetée de la rue Sherbrooke, depuis l'avenue de Lorimier jusqu'à l'avenue Papineau.

An opinion from the Law Department was read to the effect that the appropriation required could not be charged against the reserve fund.

It was therefore

Resolved: That the balance of \$2,000 available on the appropriation voted for grants, be divided pro rata, between the different institutions and societies mentioned in said report of the Finance Committee.

Ald. L. A. Lapointe moved

That the name of the society for the prevention of cruelty to animals be added to said report, with a yearly grant of \$400 to be paid also pro rata of the amount available.

The Committee divided thereon:

Yea: J. B. A. Martin and L. A. Lapointe—2.

Nays: Guay, Laviolette and Séguin—3.

So it passed in the negative.

18.—The petition of the Committee of citizens who have organized the Back to Montreal Celebration, to be held in this City from Sept. 13th to 20th next, asking for a grant of 5,000 being considered, it was

Resolved: To recommend that a sum of \$2,000 be voted for the purpose of organizing official receptions to the numerous delegations which will come from all parts of Canada and United States to attend said celebration.

19.—Submitted the following cash statement for week ending July the 8th 1909.

Cash in banks June 24th 1909	\$2,379,314
Receipts	82,367
	\$2,461,681
Disbursements	355,227
Balance	\$2,106,454

Cash in banks as follows:

Bank of Montreal	\$1,373,548
Banque d'Hochelaga	432,096
Quebec Bank	300,000
	\$2,106,454

20.—Submitted a plan, prepared by the City Surveyor, of Rivard street, between Laurier avenue and Lamorière street, showing buildings to be expropriated for the widening of said street.

Submitted also an estimate prepared by the City Assessors showing that the total indemnity to be paid for said expropriation, is \$14,217.17.

On motion of Ald. Laviolette, it was

Resolved: To recommend to Council to order that said improvement be made and to instruct the City Attorneys to take the necessary measures to carry on said expropriation according to law.

The cost to be paid by the proprietors of immovable situated on both sides of said Rivard street, between Mount-Royal and Lamorière streets.

21.—Submitted a plan, prepared by the City Surveyor for the enlargement of LaFontaine Park, on the east, by expropriating the immovables situate in Duvernay ward (to the south of LaFontaine Park avenue, formerly Rachel street), and in Papineau ward, west of Papineau avenue.

Submitted also an estimate prepared by the Assessors department, showing that the value of the properties to be expropriated for said improvement, is \$61,102.30.

On motion of Ald. Laviolette, it was

Resolved: To recommend to Council to order that said improvement be made and to instruct the City Attorneys to take the necessary measures to carry on said expropriation according to law.

The cost of said improvement to be paid by the City out of the funds of the loan the City is already authorized to effect in the public interest.

22.—Submitted a plan prepared by the City Surveyor, of the proposed expropriation of Sherbrooke street, from de Lorimier avenue to Papineau avenue.

Soumis aussi un état estimatif préparé par les estimateurs de la Ville, démontrant que la valeur des propriétés qu'il s'agit d'exproprier est de \$22,298.78.

Sur proposition de M. l'échevin Laviolette, il est

Résolu: De recommander au Conseil d'ordonner que ladite amélioration soit faite et de prier les avocats de la Ville de prendre les mesures nécessaires pour acquérir en achetant les propriétés requises de gré à gré ou par expropriation. Le tout suivant la loi.

Le coût de cette amélioration devant être payé moitié par les propriétaires ayant front sur la rue Sherbrooke, entre l'avenue de Lorimier et l'avenue ou chemin Papineau, et moitié par la Ville.

23.—*Résolu:* De recommander au Conseil d'ordonner l'ouverture de la rue Johnston, de la ruelle St-Christophe à la rue St-Hubert, et de prier les avocats de la Ville d'exécuter ladite amélioration, en achetant de gré à gré ou en expropriant. Le tout suivant la loi.

Le coût total de ladite amélioration sera payé comme suit: \$200 par les propriétaires d'immeubles aboutissant ou longeant cette partie de la rue appartenant à la Ville; \$200 par les propriétaires des immeubles longeant cette partie de la rue à être expropriée, et la balance par la Ville.

24.—Soumise une communication du contrôleur de la Ville informant la Commission que la question de l'emprunt ayant été ajournée indéfiniment, un fort montant d'argent voté pour le service des intérêts n'est plus nécessaire et ne sera pas requis à tout événement avant le 1er novembre prochain.

Le contrôleur déclare que le montant disponible est d'environ \$50,000, il est, en conséquence

Résolu: De recommander au Conseil d'opérer le virement d'un montant de \$30,000 du crédit affecté au service des intérêts, et de mettre ce montant à la disposition de la Commission de la Voirie pour nettoyer, balayer et arroser les rues pavées et non pavées, ledit montant devant être réparti comme suit:

Division Est	\$13,400
Division Ouest	12,600
Division Nord	4,000
 Total	 \$30,000

25.—Soumis un rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage demandant un crédit de \$56,914 pour l'éclairage des rues.

Résolu: De recommander au Conseil d'opérer le virement d'un montant de \$15,000 du crédit affecté au service des "intérêts" et de l'ajouter au montant de \$111,000 voté pour l'éclairage des rues.

26.—Soumis un état préparé par le contrôleur de la Ville indiquant quels sont les montants à voter aux différentes commissions pour l'entretien du nouveau quartier de Lorimier jusqu'au 31 décembre prochain, savoir:

Finances

Intérêts: \$18,823.

Salaires: 2,627	\$21,450
Voirie—Salaire et entretien	5,387
Police—Salaire	5,172
Incendies	7,547
Eclairage	4,262
Inspection des Edifices	525
Hôtel-de-Ville—Salaire et entretien	1,097
Hygiène—Salaires des médecins	1,314
Aqueduc—M. W. & P. Co.	15,000
 Total	 \$55,754

Résolu: De recommander au Conseil de voter ce montant à même le revenu anticipé du quartier de Lorimier.

Il est aussi

Résolu: De demander aux avocats de la Ville si la Ville peut légalement, sans être exposée à aucun dommage, mettre fin au contrat qui existe entre la M. W. & P. Co. et la Ville pour l'approvisionnement d'eau du quartier de Lorimier, attendu que la Ville est en position de fournir elle-même de l'eau aux citoyens dudit quartier.

27.—Soumis un compte du Château Frontenac, s'élevant à \$759.63 pour dépenses des échevins et des fonctionnaires

Submitted also an estimate prepared by the City Assessors, showing that the value of the properties to be expropriated is \$22,298.78.

On motion of Ald. Laviolette, it was

Resolved: To recommend to Council to order that said improvement be made and to instruct the City Attorneys to take the necessary measures to acquire the necessary properties by purchase, by mutual agreement or by expropriation. The whole according to law.

The cost of said improvement to be paid one half by the owners of immovable fronting on Sherbrooke street, between de Lorimier avenue and Papineau avenue or road, and one half by the City.

23.—*Resolved:* To recommend to Council to order the opening of Johnston street, from St. Christophe lane to St. Hubert street, and to instruct the City Attorneys to carry on said improvement by purchase, by mutual agreement or by expropriation. The whole according to law.

The total cost of said improvement to be paid as follows:

\$200 by the proprietors of immovables fronting or bordering on that portion of the street belonging to the City; \$200 by the proprietors of immovables bordering on the portion of the road to be expropriated, and the balance by the City.

24.—Submitted a communication from the City Comptroller informing the Committee that the question of the loan having been postponed indefinitely, a large sum of money voted for interest is not required now and it will not be required, at any event, before the 1st of November next.

The comptroller stated that the amount available is about \$50,000, it was therefore

Resolved: To recommend to Council to vary from interests a sum of \$30,000 and put said sum at the disposal of the Road Committee for cleaning, and watering of paved and unpaved streets, said sum to be apportioned as follows:

East Division	\$13,400
West Division	12,600
North Division	4,000
 Total	 \$30,000

25.—Submitted a report from the Fire and Light Committee asking a supplementary appropriation of \$56,914 for street lighting.

Resolved: To recommend to Council that a sum of \$15,000 be varied from the appropriation for "interests" and added to the amount of \$111,000 voted for street lighting.

26.—Submitted a statement prepared by the City Comptroller showing the amount to be voted to the different Committees for the maintenance of the new de Lorimier ward, up to the 31st December next, viz:

Finance:

Interest: \$18,823

Salaries: 2,627	\$21,450
Roads—Salary and maintenance	5,387
Police—Salary	5,172
Fire	1,547
Light	4,262
Building inspection	525
City Hall—Salary and maintenance	1,097
Hygiene—Salaries of doctors	1,314
Water—M. W. & P. Co.	15,000
 Total	 \$55,754

Resolved: To recommend to Council that said amounts be voted, the same to be charged against the anticipated revenues of de Lorimier ward.

It was also,

Resolved: To ask the City Attorneys if the City could legally, without being liable to any damages, put an end to the contract existing between the M. W. & P. Co. and the City, for the supply of water to de Lorimier ward, inasmuch as the City is in position to supply water itself to the residents of said ward.

27.—Submitted account of the Château Frontenac, amounting to \$759.63 for expenses of aldermen and City

de la Ville qui ont représenté la Ville devant la Législature de Québec à la dernière session.

Résolu: De recommander le paiement dudit compte.

28.—Soumise une lettre du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, demandant la subvention ordinaire de \$100 en rapport avec la célébration de la Fête du Travail.

Résolu: De recommander que ledit montant soit voté. Ce montant devant être imputé au crédit voté pour réceptions.

29.—Soumise une lettre du greffier de la Ville, transmettant, suivant les instructions de Son Honneur le Maire, une lettre de M. Louvigny de Montigny, menaçant de poursuivre la Ville si on ne le réinstalle pas dans son ancienne position.

A ce sujet, M. le président donne communication à la Commission d'une opinion des avocats de la Ville au sujet de la résolution adoptée par le Conseil le 5 avril 1909, posant certaines questions à la Commission de l'Hôtel-de-Ville.

Soumise aussi une opinion de l'avocat en chef de la Ville sur la question à lui posée le 3 juin dernier.

Conformément à la direction donnée par l'avocat de la Ville, il est

Résolu: De remettre l'étude de la lettre de M. de Montigny, pour le moment.

Sur proposition de M. l'échevin J.-B.-A. Martin, il est unanimement

Résolu: D'augmenter de \$750 le salaire de M. J. Pelletier, le contrôleur de la Cité, pour l'année courante, afin qu'il atteigne le maximum du salaire attaché à sa position.

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Secretary.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 9 juillet

Sont présents: MM. les échevins Giroux, président, Bumbray, Duquette, Gallery, Turner, David et Major.

DELEGATIONS

1.—M. l'échevin Laviolette se présente devant la Commission et demande que les pavages et les trottoirs permanents suivants soient construits le plus tôt possible.

Pavage en blocs d'asphalte dans la rue Ste-Rose, depuis l'avenue Papineau jusqu'à la rue Visitation;

Pavage en blocs d'asphalte dans la rue Champlain, de Dorchester à Ste-Catherine;

Trottoirs permanents, des deux côtés de la rue Panet, d'Ontario à Sherbrooke.

M. le président informe M. l'échevin Laviolette que sa demande sera prise en considération à une prochaine assemblée.

2.—M. l'échevin J.-B.-A. Martin demande d'opérer le virement des montants suivants des crédits affectés à la construction des trottoirs permanents ci-dessous mentionnés:

Rue Aqueduc, côté Est, de Notre-Dame à G. T. R. \$1,180

Rue Aqueduc, côté Ouest, de Notre-Dame à G.T.R. 560

et d'appliquer ces montants au parachèvement des trottoirs permanents suivants:

Square Chaboillez, de la rue Cathédrale à la ligne du G. T. R. \$190

Côte Sud de la rue Forgue, de Guy aux limites Est. 340

Côte Nord, de la rue Forgue, de Guy aux limites Est. 340

Côte Est de la rue Cathédrale, de St-Jacques à St-Antoine 770

De plus le coût d'une partie de trottoir vis-à-vis de la brasserie Dawes, en blocs de scories 100

\$1,740

officials who represented the City before the Quebec Legislature at its last session.

Resolved: To recommend that said account be paid.

28.—Submitted a letter from the Montreal Trades and Labor Council asking for the usual grant of \$100 in connection with the celebration of the Labor Day.

Resolved: To recommend that said amount be voted. The same to be charged against the appropriation voted for receptions.

29.—Submitted a letter from the City Clerk, transmitting as per instruction of His Worship the Mayor, a letter from Mr. Louvigny de Montigny, threatening to take an action against the City if he is not reinstated in his position.

In this connection, the chairman gave communication to the Committee of an opinion of the City Attorney in connection with the resolution adopted by Council on the 5th April 1909, asking certain questions to the City Hall Committee.

Submitted also an opinion from the Chief City Attorney on the question put to them on the 3rd June last.

In compliance with the advice given by the City Attorney, it was

Resolved: To postpone consideration of the letter of Mr. de Montigny for the present.

30.—On motion of Ald. J. B. A. Martin, it was unanimously

Resolved: That the salary of Mr. J. Pelletier, City Comptroller, be increased of \$750, for the current year, so that he may reach the maximum of salary attached to his position.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 9th July.

Present: Ald. Giroux, chairman, Bumbray, Duquette, Gallery, Turner, David and Major.

DELEGATIONS

1.—Ald. Laviolette appeared before the Committee and requested that the following permanent pavements and sidewalks be constructed as soon as possible:

Asphalt block pavement in Ste. Rose street, from Papineau to Visitation;

Asphalt block pavement in Champlain street, from Dorchester to Ste. Catherine;

Permanent sidewalks on both sides of Panet street, from Ontario to Sherbrooke.

The chairman informed Ald. Laviolette that his request would be considered at a future meeting.

2.—Ald. J. B. A. Martin requested that the following amounts be varied from the appropriations granted for the under mentioned permanent sidewalks:

Aqueduct street, East side, from Notre-Dame to G. T. R. \$1,180

Aqueduct street, West side, from Notre-Dame to G. T. R. 560

and applied to defray the cost of completing the following permanent sidewalks:

Chaboillez Sq. from Cathedral to G. T. R. track \$190

South side of Forgue St. from Guy to Eastern limit 340

North side of Forgue St. from Guy to Eastern limit 340

East side of Cathedral St. from St. James to St. Antoine 770

Plus cost of portion of sidewalk in front of Dawes' Brewery to be laid in scoria blocks 100

\$1,740

Résolu: De présenter au Conseil un rapport en conséquence.

3.—M. l'échevin Guay se présente devant la Commission et demande de construire sans délai le trottoir en ciment du côté Ouest de la rue Laporte, de la place Guay à la rue St-Antoine au coût approximatif de \$1,260.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport en conséquence.

REQUETES, ETC.

4.—De la Compagnie du Pacifique Canadien demandant la permission de construire une voie à travers la rue Richelieu, à environ mi chemin entre l'avenue Metcalfe et la rue St-Pierre.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant de permettre à la Compagnie du Pacifique de construire une voie à travers la rue Richelieu, entre l'avenue Metcalfe et la rue St-Pierre, suivant le plan soumis, aux conditions suivantes:

(1) Nul char ne circulera sur la ligne en question avant 6 hrs. p.m. ou après 7 hrs a.m.

(2) Nul char ne doit stationner sur cette partie de la ligne située sur la rue publique, afin que la circulation ne soit pas gênée par ses voitures.

(3) La partie de ladite ligne traversant la rue Richelieu, y compris un espace de cinq pieds de chaque côté de la voie, sera pavée d'une manière permanente par la compagnie, à ses frais.

(4) La Compagnie sera passible de tous dommages aux personnes ou aux propriétés, provenant de la construction, de l'entretien, des réparations ou de la mise en opération de ladite ligne.

La Compagnie devra indemniser et garantir la Ville de toute action intentée, de tout jugement rendu ou réclamation reconnue bien fondée contre la Ville, ainsi que des dépens, pour les raisons ci-dessus mentionnées.

(5) La Ville se réserve le droit d'ordonner l'enlèvement de ladite voie en donnant 30 jours d'avis à cet effet, à la Compagnie;

Et qu'un contrat notarié soit préparé en conséquence, et que Son Honneur le Maire et le greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

5.—De M. Jas. Robinson demandant la permission d'ériger une marquise au-dessus du trottoir en face de sa propriété, située No 196 rue Ste-Catherine Ouest.

Résolu: D'acquiescer à cette demande et qu'un bail soit préparé et signé en conséquence par M. James Robinson.

6.—De M. J.-A. Jacobs demandant la permission de construire un puits de lumière sous le trottoir, en face de sa propriété, située du côté Sud de la rue Ste-Catherine, à l'ouest de la rue St-Alexandre, suivant les dispositions des règlements No 49 et 362.

7.—De M. J. Charlebois, dessinateur en chef, demandant un montant additionnel de \$200 en acompte des plans lithographiés des quartiers Mont-Royal, St-Louis et de Lorimier, qu'il est à préparer, pour lequel il devra recevoir \$900.

Résolu: D'autoriser le Trésorier de la Ville à payer \$200 à M. J. Charlebois acompte desdits plans (M. le président dissident.)

RAPPORTS.

8.—De l'Inspecteur de la Ville, demandant de substituer des dalles de New-York aux dalles écossaises dans la confection de certains trottoirs, des deux côtés de la rue du Fort.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport en conséquence.

9.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant de construire un égout en brique dans la rue Valois, à partir de l'extrémité de l'égout actuel, situé à environ 120 pieds au Sud de la rue Ontario jusqu'à la rue Forsythe.

10.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant de construire un égout en brique dans la rue St-André, de la rue Bélanger à la rue Beaubien, et, de

Resolved: To report to Council accordingly.

3.—Ald. Guay appeared before the Committee and requested that the following cement sidewalk be constructed without delay on west side of Laporte street, from Place Guay to St. Antoine street, at an approximate cost of \$1,260.

Resolved: To report to Council accordingly.

PETITIONS, ETC.

4.—From the Canadian Pacific Railway Company, asking for permission to lay a track across Richelieu Street, about midway between Metcalfe avenue and St. Pierre Street.

Resolved: That a report be made to Council recommending that permission be granted to the Canadian Pacific Railway Company to lay a track across Richelieu street, between Metcalfe Avenue and St. Pierre street, as per plan submitted, under the following conditions:

(1) No cars to be operated on the track in question before 6.00 p.m. or after 7.00 a.m.;

(2) No cars to be allowed to stand on the part of this track situated on the public street, in order that the street traffic will not be blocked by cars;

(3) The part of the above-mentioned track across Richelieu street to be permanently paved with granite blocks, including a space five feet wide on each side of the track, by the Company at its own expense;

(4) The Company shall be liable for all damage which may be occasioned to any person or property by reason of the construction, maintenance, repairs or operation of the aforesaid track. The Company shall be held to indemnify and hold harmless the City against any suit instituted, judgment rendered, or claim recognized as well founded against the City, including costs, for the reasons above-mentioned;

(5) The City to retain the right of ordering the removal of the aforesaid track by giving a 30 days' notice to that effect to the Company;

And that a notarial agreement be prepared accordingly, and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

5.—From Mr. James Robinson, asking for permission to erect a "Marquise" over the sidewalk in front of his premises No. 196 St. Catherine street West.

Resolved: That permission be granted and that a lease be prepared and signed by Mr. James Robinson accordingly.

6.—From Mr. J. A. Jacobs, asking for permission to construct a light vault under the sidewalk in front of his property situated on the south side of St. Catherine st., west of St. Alexander street.

Resolved: That a report be made to Council recommending that permission be granted to Mr. J. A. Jacobs, to construct a light vault under the sidewalk in front of his property situated on the south side of St. Catherine st., west of St. Alexander street, in accordance with the provisions of by-laws, Nos. 49 and 362.

7.—From Mr. J. Charlebois, Chief draughtsman of the Road Department, asking that an additional sum of \$200 be paid him on account of the lithographic plans of Mount-Royal, St. Louis and de Lorimier wards he is making for the City, for which he will receive \$900.

Resolved: That the City Treasurer be authorized to pay the sum of \$200 to Mr. J. Charlebois on account for the above-said plans (The chairman dissenting.)

REPORTS.

(8) From the City Surveyor, asking that New York Flags stone be used in the construction of certain sidewalks on both sides of Fort street, instead of Scotch flags.

Resolved: That a report be made to Council accordingly.

9.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending the construction of a brick sewer in Valois street, from the end of the existing sewer situated about 120 feet south of Ontario street to Forsythe street.

10.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending the construction of a brick sewer in St. André street, from Bélanger to Beaubien street, and, furthermore, recommending that the sewer in question be

plus, recommandant que l'égout en question ne soit construit qu'après que ladite rue St-André sera devenue propriété de la Ville.

11.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout en brique dans la rue Cowan, depuis la rue Bélanger jusqu'à la ligne de la "Park & Island Railway Co." (sur une distance d'environ 733 pieds linéaires.)

12.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant de construire un égout en brique dans la rue Rachel, de l'extrémité Ouest de l'égout actuel de ladite rue Rachel jusqu'à l'extrémité de ladite rue (sur une distance d'environ 273 pieds linéaires.)

13.—Sur proposition de M. l'échevin Duquette, il est *Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à donner une commande de 40 puisards Renault, à la "International Gully Co." au prix de \$24.50 chaque, devant être livré dans 30 jours (M. l'échevin Bumbray dissident.)

14.—Sur proposition de M. l'échevin Bumbray, il est *Résolu:* D'autoriser l'inspecteur de la Ville à donner une commande de 30 puisards Renaud à M. L. Renaud, à \$32.00 l'un, pour être livrés sous 30 jours.

15.—Soumis et lu un rapport de l'inspecteur de la Ville au sujet de la requête du "Montreal Caledonia Curling Club" demandant de construire un égout dans la Place Burnside, depuis la propriété du club jusqu'à la rue Stanley, déclarant que le coût de la construction dudit égout serait d'environ \$900, tandis qu'un drain en tuile de neuf pouces serait suffisant pour drainer la propriété du club et ne coûterait qu'environ \$200.

Résolu: D'informer le "Montreal Caledonia Curling Club" que la Commission de la Voirie, pour la raison ci-dessus, ne peut recommander la construction dudit égout.

16.—Soumis et lu un rapport de l'inspecteur de la Ville déclarant que le montant de \$1,800 déposé par M. L. Giguère pour garantir la construction d'un égout dans la Première avenue, depuis la rue Masson jusqu'au chemin de la Côte de la Visitation, devrait lui être remis, attendu que ledit égout a été construit d'une manière satisfaisante, et que la chaussée au-dessus dudit égout a été laissée en bon état.

Résolu: D'autoriser le trésorier de la Ville à remettre à M. L. Giguère le dépôt de \$1,800 qu'il a fait en garantie de la construction de l'égout ci-dessus mentionné, suivant son contrat avec la Ville.

Ajournement.

THOS. P. MAZURETTE,
Secrétaire intérimaire.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 16 juillet.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, président, Laviolette, J.-B.-A. Martin, Fraser, Guay et Séguin. La lecture des procès-verbaux de la dernière séance est suspendue.

1.—Relativement à une réclamation de M. Gagné qui a été réglée sur la recommandation des Avocats de la Cité pour une somme de \$5,500 payable moitié par la Cité et moitié par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, M. le Président fait venir devant la Commission M. L.-J. Ethier, l'avocat en chef de la Cité, et M. Siméon Beaudin, C.R., l'avocat dudit M. Gagné, pour les informer que ledit M. Gagné avait déclaré à certaines personnes qu'il avait dû payer des échevins pour obtenir un règlement de sa réclamation.

M. Beaudin déclare que le règlement de cette réclamation avait été suggéré par les aviseurs légaux des parties intéressées pendant que la cause se plaidait devant le tribunal et qu'il n'a aucune objection à déclarer que la déclaration attribuée à M. Gagné, si elle a été faite, n'est qu'une vantardise de sa part.

Il est alors,

Résolu: De donner instruction au trésorier de la Cité de ne payer à M. Gagné le mandat qui a été émis en sa fa-

constructed only after the said part of St. André street has become City property.

11.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending the construction of a brick sewer in Cowan street, from Bélanger street to the Montreal Park & Island Railway line, (a distance of about 733 lineal feet.)

12.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending the construction of a brick sewer in Rachel St., from the western end of the existing sewer in Rachel St. to the western end of Rachel St., (a distance of about 273 lineal feet.)

13.—On motion of Ald. Duquette, it was

Resolved: That the City Surveyor be authorized to order 40 Renault gullies from the International Gully Co., at the rate of \$24.50 each, to be all delivered within 30 days. (Ald. Bumbray dissenting.)

14.—On motion of Ald. Bumbray, it was

Resolved: That the City Surveyor be authorized to order 30 Renaud Gullies from Mr. L. Renaud, at the rate of \$32.00 each, to be all delivered within 30 days.

15.—Submitted and read a report of the City Surveyor anent the petition of the Montreal Caledonia Curling Club for a sewer in Burnside Place, from the Club's premises to Stanley street, stating that the cost of constructing the above-mentioned sewer would be, approximately, \$900, whereas a nine inch tile drain would be sufficient to properly drain the Club's property and would only cost about \$200.

Resolved: That the Montreal Caledonia Curling Club be informed that the Road Committee, for the above-mentioned reason, is unable to recommend the construction of the aforesaid sewer.

16.—Submitted and read a report from the City Surveyor, that the sum of \$1,800 deposited by Mr. L. Giguère to guarantee the construction of a sewer in First Avenue, from Masson St. to Côte-de-la-Visitation Road be refunded to him, as the aforesaid sewer has been constructed in a satisfactory manner and the roadway over the same left in good order.

Resolved: That the City Treasurer be authorized to reimburse to Mr. L. Giguère, the sum of \$1,800 deposited by him to guarantee the construction of the above-mentioned sewer under his contract with the City.

Adjourned.

THOS. P. MAZURETTE,
Acting Secretary.

FINANCE COMMITTEE

Report of meeting held the 16th of July.

Present: Ald. L. A. Lapointe, chairman, Laviolette, J. B. A. Martin, Fraser, Guay and Séguin.

The reading of the minutes of the last meeting was suspended.

1.—In connection with a claim from Mr. Gagné which was settled upon the recommendation of the City Attorneys for a sum of \$5,500 payable one-half by the City and one-half by the Canadian Pacific Ry. Co., the chairman called before the Committee Mr. L. J. Ethier, chief city attorney and Mr. Siméon Beaudin, K.C., attorney for the said Mr. Gagné to inform them that the said Mr. Gagné had stated he had been obliged to pay aldermen to obtain the settlement of his claim.

Mr. Beaudin declared that the settlement of said claim was suggested by legal advisors of the interested parties during the pleading of the case before the Court, and that he had no objection to say that the statement attributed to Mr. Gagné, if it had been made, was but boastfulness on his part.

It was then

Resolved: That the City Treasurer be instructed to pay Mr. Gagné the warrant issued in his favor, only after he

veur qu'après qu'il aura signé une quittance qui devra être préparée sous la direction des avocats de la Cité.

2.—Soumis un extrait des procès-verbaux du Conseil, assemblée tenue le 12 juillet 1909, autorisant la Commission des Finances à vendre à l'enchère les matériaux de démolition provenant de l'expropriation de la rue St-Antoine, 5ème section.

Résolu: De donner instruction au trésorier de vendre ces matériaux à l'enchère, sous la direction des avocats de la Cité et de nommer MM Fraser & Frères encanteurs, pour cette vente.

3.—Soumise une communication des avocats de la Cité recommandant que les frais de l'action en garantie dans une cause de Majorique Marchand, contre la Cité, soient payés conformément au jugement du tribunal, à savoir:

MM. Lovett & Surveyer	\$143.20
MM. Chauvin & Baker	90.50
MM. Maréchal & Landry	82.20

Résolu: De faire rapport au Conseil recommandant que ces frais soient payés.

4.—Soumises des demandes de subventions de la part

(1) De la Société de Numismatique et d'Archéologie de la Cité de Montréal;

(2) De la Société Historique de Montréal;

(3) Du Montreal Sailors Institute.

Résolu: D'informer ces Sociétés que cette Commission regrette infiniment de ne pouvoir, cette année, faire droit à leur demande.

6.—Soumis un compte de MM. Mainville & Mainville, notaire, s'élevant à \$3.00 pour une copie de l'arrangement passé entre la municipalité de deLorimier et la Compagnie "Montreal Water & Power", et un rapport du surintendant de l'Aqueduc attestant que ce document a été ordonné par lui pour soumettre à la Commission Royale.

Résolu: De payer ce compte.

7.—Soumise une lettre de MM. Jos. Dépatie et Ovila Gagnon, réclamant \$25.00 chacun pour services rendus comme constables spéciaux à deLorimier.

Renvoyée au contrôleur et aux avocats de la Cité pour rapport

8.—Soumis un rapport de M. A. Bienvenu, surintendant du département des licences, au sujet de la demande faite par l'Association protectrice des vendeurs de journaux de Montréal, pour obtenir qu'une taxe soit imposée sur les vendeurs de journaux qui font leur commerce dans les rues de la Ville.

Comme il y a actuellement devant le Conseil un projet de règlement concernant les vendeurs de journaux, il est

Résolu: De déposer ledit rapport devant le Conseil

9.—Soumise une communication du Département en Loi, suggérant de régler pour \$150 une réclamation de Dame Elizabeth Ann Watkins, veuve de G S. Cookson, pour dommages causés par suite du mauvais état de la rue Ste-Catherine, coin Stanley.

Résolu: De faire rapport au Conseil en conséquence.

10.—Soumis un rapport du surintendant de l'Aqueduc, donnant des détails concernant la demande de la Commission de l'Aqueduc pour un crédit de \$4,000 pour poser 300' de tuyaux de 8" dans la rue Mitcheson et 800' de 8" dans l'avenue Mont-Royal

Il est, alors,

Résolu: D'approuver le rapport de la Commission de l'Aqueduc à ce sujet.

11—Soumis les rapports suivants de la Commission de l'Aqueduc:

(a) Recommandant qu'une somme de \$575 soit prise sur le crédit voté pour la pose de tuyaux dans la rue Peel et appliquée à la pose d'un tuyau de 12" dans la rue Lagaurière.

(b) Demandant un crédit de \$2,150 pour poser des tuyaux dans certaines rues où des tuyaux de service doivent être posés.

Comme il n'y avait pas de rapport du surintendant de l'Aqueduc attaché à ces rapports recommandant que ces travaux soient exécutés, il est

Résolu: D'approuver ces rapports à la condition expresse que des rapports du chef de service y soient attachés

12.—Soumis le rapport de la Commission des Finances, approuvant jusqu'au montant de \$2,500, à être pris sur le

has signed a discharge to be prepared under the direction of the City Attorneys.

2.—Submitted an extract from the minutes of Council, meeting held the 12th July 1909, authorizing the Finance Committee to sell by auction the building material from the expropriation of St. Antoine street, 5th section.

Resolved: That the City Treasurer be instructed to sell said material by auction, under the City Attorneys' direction, and to appoint Messrs. Fraser & Bros. auctioneers for said sale.

3.—Submitted a communication from the City Attorneys recommending that the costs of the action in warranty in a case of Majorique Marchand vs the City, be paid, according to the Court's judgment, to wit:

Messrs Lovett & Surveyer	\$143.20
" Chauvin & Baker	90.50
" Maréchal & Landry	82.20

Resolved: That a report be made to Council recommending that the said costs be paid.

4.—Submitted requests for grants from:

(1) The Numismatic and Antiquarian Society of the City of Montreal.

(2) The Historical Society of Montreal.

(3) The Montreal Sailors Institute.

Resolved: That the said societies be informed that this Committee regrets they cannot for this year entertain their requests.

6.—Submitted an account from Messrs. Mainville & Mainville, notaries, of \$3.00 for a copy of the agreement passed between the municipality of de Lorimier and the Montreal Water & Power Co., and a report from the superintendent of the Water Works attesting that the said document was ordered by him to be submitted to the Royal Commission.

Resolved: That the said account be paid.

7.—Submitted a letter from Messrs. Jos. Dépatie and Ovila Gagnon, asking \$25.00 each, for services rendered as special constables at de Lorimier.

Referred to the City Comptroller and to the City Attorneys for report.

8.—Submitted a report from Mr. A. Bienvenu, superintendent of the License Department, anent the demand made by the Montreal Newsboys Protective Association, asking that a tax be imposed on persons selling newspapers in the streets of the City.

As there is presently before the Council a draft of by-law concerning newsboys, it was

Resolved: That the said report be laid before Council.

9.—Submitted a communication from the Law Department, suggesting to settle for \$150.00 a claim from Mrs. Elizabeth Ann Watkins, widow of G. S. Cookson, for damages caused by the bad state of Ste. Catherine street, corner of Stanley street.

Resolved: That a report be made to Council accordingly.

10.—Submitted a report from the superintendent of the Water Works giving details concerning the request of the Water Committee for an appropriation of \$4,000 to lay 300' of 8" pipes in Mitcheson street and 800' of 8" in Mount-Royal avenue.

It was then

Resolved: To concur in the report made by the Water Committee in this connection.

11.—Submitted the following reports from the Water Committee:

(a) Recommending that a sum of \$575 be taken from the appropriation voted for the laying of pipes in Peel street and applied to the laying of a 12" pipe in Lagaurière street.

(b) For an appropriation of \$2,150 to lay pipes in certain streets where service pipes are to be laid.

As there was no report from the superintendent of the Water Works attached to said reports, recommending that the said work be done, it was

Resolved: To concur in said reports, upon the express condition that reports from the head of the department be attached to same.

12.—Submitted the report of the Finance Committee concurring, but to the amount of \$2,500 only, to be

fonds d'emprunt, un rapport de la Commission des Parcs et Traverses, demandant un crédit de \$18,775 pour amélioration au Champ de Mars.

Vu que ce montant de \$2,500 avait été voté, sujet à l'approbation des avocats de la Cité et que ceux-ci ont déclaré qu'ils ne pouvaient donner leur approbation, il est

Résolu: D'abroger et d'annuler la résolution recommandant de voter ledit montant et de faire rapport au Conseil que cette Commission regrette de ne pouvoir approuver ledit rapport de la Commission des Parcs et Traverses.

13.—Soumise une lettre du Dr Louis Laberge, médecin officier de santé, au sujet de l'état sanitaire de l'école Villeray.

Renvoyée à la Commission de l'Hôtel de Ville.

14.—Soumis le tableau d'assiduité des fonctionnaires du département du contrôleur, pour le mois de juin.

Déposé aux archives.

15.—Etant de nouveau soumis le rapport de la Commission des Finances, adopté à une séance tenue le 30 juin 1909, recommandant qu'une délégation soit envoyée à la convention de l'Union des Municipalités Canadiennes à Medicine Hat, lequel rapport a été référé de nouveau à cette Commission, il est,

Résolu: D'abroger et d'annuler ce rapport, et de recommander au Conseil qu'une délégation composée de Son Honneur le Maire, M. Louis Payette, du vice-président de l'Union des Municipalités Canadiennes, M. l'échevin L.-A. Lavallée, du 3e vice-président de ladite Union pour la Province de Québec, M. l'échevin Guay, ou leurs représentants soit nommée pour prendre part à ladite convention et qu'une somme de \$600 soit votée pour les dépenses de voyage desdits délégués.

M. l'échevin Séguin prend son siège.

16.—Soumis les rapports suivants de la Commission des Parcs et Traverses:

(a) demandant un crédit de \$6,300 pour l'achat et la pose de pierre de bordure autour de la Ferme Fletcher;

(b) demandant un crédit de \$4,500 pour faire un étang sur la Ferme Fletcher.

(c) demandant un crédit de \$5,500 pour faire un bassin en béton sur le Parc LaFontaine.

Résolu: D'approuver ces rapports.

17.—Soumis un rapport de la Commission de la Voirie et du Bureau de Santé, recommandant qu'un égout soit construit dans la rue Valois, du bout de l'égout actuel, situé à 120 pieds au sud de la rue Ontario, jusqu'à la rue Forsythe.

Comme ladite rue n'appartient pas à la Ville, il est

Résolu: De renvoyer ce rapport aux avocats de la Cité, afin de savoir quelle responsabilité que la Ville encourrait en ordonnant la construction de cet égout.

18.—Soumis des rapports, de la Commission d'Hygiène demandant \$5,000 pour construire un logis au gardien du bain Lévesque; \$150,000 pour construire un hôpital des varioles; de la Commission de l'Hôtel-de-Ville demandant \$6,500 pour des échelles de sauvetage.

L'étude de ces rapports est remise à plus tard.

19.—Soumis un rapport de la Commission de la Voirie, recommandant de substituer de la pierre bleue de New-York, à la pierre écossaise, pour certains trottoirs qui doivent être construits rue du Fort.

Résolu: D'approuver ce rapport.

20.—Est de nouveau soumis le rapport de la Commission des Finances refusant d'approuver un rapport de la Commission d'Hygiène demandant un crédit de \$28,000 pour construire un bain dans le quartier St-Denis et \$1,500 pour l'achat d'un terrain à cette fin.

Il est alors

Résolu: D'annuler ledit rapport et de recommander au Conseil d'autoriser la Commission d'Hygiène et de Statistiques à demander des soumissions pour un emplacement où ce bain pourrait être érigé, et à faire préparer des plans et devis du bain en question et à demander aussi des soumissions pour la construction dudit bain.

21.—Soumis un rapport de la Commission de la Voirie recommandant que permission soit accordée à M. J.-A. Jacobs de construire une voute sous le trottoir en face de sa propriété, rue Ste-Catherine Ouest.

Renvoyé au contrôleur et aux estimateurs pour calculer

charged against the loan fund, in a report from the Parks and Ferries Committee asking for an appropriation of \$18,775 for improvements to the Champ-de-Mars.

Whereas the said sum of \$2,500 was voted, subject to the City Attorneys' approval, and that they declared they could not approve of same, it was

Resolved: To repeal and annul the resolution recommending that the said sum be voted and that a report be made to Council stating that this Committee regret they cannot concur in said report of the Parks and Ferries Committee.

13.—Submitted a letter from Dr. Louis Laberge, Medical Health Officer, anent the sanitary state of Villeray school.

Referred to the City Hall Committee.

14.—Submitted the statement of attendance of officials of the comptroller's department for the month of June.

Filed of record.

15.—The Finance Committee's report adopted at a meeting held the 30th of June 1909, recommending that a delegation be sent to the convention of the Union of Canadian Municipalities, to be held at Medecine Hat, which report has been referred back to this Committee, being again considered.

It was

Resolved: That the said report be repealed and annulled, and to recommend to Council that a delegation composed of His Worship the Mayor, Mr. Louis Payette, of the 1st vice-president of the Union of Canadian Municipalities, Ald. Lavallée, of the 3rd vice-president of said Union for the Province of Quebec, Ald. Guay or of their representatives, be appointed to attend said convention, and that a sum of \$600 be voted for the travelling expenses of the said delegates.

Ald. Séguin took his seat.

16.—Submitted the following reports from the Parks and Ferries Committee:

(a) for an appropriation of \$6,300 to purchase and lay curbstone around Fletcher's field;

(b) for an appropriation of \$4,500 to make a pond on Fletcher's Field;

(c) for an appropriation of \$5,500 for a concrete reservoir in LaFontaine Park.

Resolved: To concur in said reports.

17.—Submitted a report from the Road Committee and the Board of Health, recommending that a sewer be laid in Valois street, from the end of the existing sewer, 120 feet south of Ontario street to Forsythe street.

As the said street is not the City's property, it was

Resolved: That the said report be referred to the City Attorneys for their opinion as to what responsibility the City would assume by ordering the construction of said sewer.

18.—Submitted reports from the Hygiene Committee, asking for \$5,000 to build a lodging for the caretaker of Lévesque bath; \$150,000 for a small-pox hospital; from the City Hall Committee for an appropriation of \$6,500 for fire escapes.

Consideration of said reports was deferred.

19.—Submitted a report from the Road Committee recommending that New York stone be substituted for scotch flags, for certain sidewalks to be laid on Fort street.

Resolved: To concur in said report.

20.—The Finance Committee's report declining to concur in a report from the Hygiene Committee for an appropriation of \$28,000 to erect a public bath in St. Denis ward and \$1,500 to purchase the land for the erection of said bath, was again submitted.

It was then

Resolved: That the said report be annulled and to recommend that the Hygiene and Statistics Committee be authorized by Council to call for tenders for a site when said bath could be erected, and that plans and specifications of the said bath be prepared; also, to call for tenders for the erection of said bath.

21.—Submitted a report from the Road Committee recommending that permission be granted to Mr. J. A. Jacobs to build a vault under the sidewalk, in front of his premises, on Ste. Catherine street, west.

le montant qui devra être payé par M. Jacobs pour ce privilège.

22.—Soumise une communication de l'avocat en chef de la cité, recommandant de payer \$250.00 à M. P. C. Laberge, arpenteur géomètre, pour ses honoraires *re expropriation de la rue de la Montagne.*

Résolu: De recommander que ce compte soit payé.

23.—Soumis un rapport du Contrôleur de la Cité recommandant que les documents dans l'affaire McCarthy soient renvoyés au bureau des détectives.

Résolu: De transmettre ces documents audit bureau avec prière de faire enquête.

24.—Soumis un rapport de la Commission d'Hygiène demandant que la somme de \$30.00 votée pour les dépenses du Médecin Officier de Santé, comme représentant de la Ville à la convention de l'Association contre la Tuberculose, soit appliquée aux dépenses du Dr. J.-E. Laberge, comme représentant de la Ville aux conférences de pédagogie qui auront lieu à l'Université Clark, Worcester Mass.

Résolu: D'approuver ce rapport.

M. l'échevin Guay prend son siège.

25.—Soumis l'état de la caisse pour la semaine finissant le 15 juillet 1909:

Encaisse aux banques, 8 juillet 1909	\$2,106,454
Recettes	41,586
	<hr/>
	\$2,148,040
Déboursés	116,806
	<hr/>
Balance	\$2,031,234

26.—Soumis de nouveau le rapport de la Commission des Finances, approuvant un rapport de la Commission de la Voirie, recommandant qu'un trottoir en ciment soit construit du côté ouest de la rue Laporte, de la place Guay à la rue St-Antoine.

M. l'échevin Guay explique à la Commission que les ingénieurs du département de la Voirie par erreur ont fait défaire le trottoir sur la rue Laporte jusqu'à la rue St-Antoine, lorsque le Conseil n'avait voté un crédit que pour la construction d'un trottoir jusqu'à la place Guay,

Il est en conséquence

Résolu: De réaffirmer le rapport fait à ce sujet, pourvu que l'Inspecteur de la Cité explique les faits ci-dessus au Conseil.

M. l'échevin L.-A. Lapointe, exprime sa surprise de voir que la Commission de la Voirie n'a soumis aucun rapport pour travaux permanents, et il déclare que si d'ici au 2 août prochain la Commission de la Voirie ne juge pas à propos de recommander la construction de pavages et de trottoirs, il proposera à la Commission des Finances de prendre l'initiative de recommander au Conseil de faire des pavages et des trottoirs.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité au sujet de l'achat de débentures pour le fonds d'amortissement.

Résolu: Que ce rapport soit reçu et que le Trésorier de la Cité soit autorisé à annoncer dans les journaux que la Cité désire acheter des débentures pour le fonds d'amortissement et qu'il soit autorisé à fixer le montant de débentures qui doit être acheté et la date à laquelle les offres seront reçues.

Les Avocats de la Cité devant décider avant de publier l'annonce quelles sont les débentures que la Cité peut et doit acheter.

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.

COMMISSION D'HYGIENE ET DE STATISTIQUES

Compte rendu de l'assemblée du 20 juillet

Sont présents: MM. les échevins Dagenais, président, N. Lapointe, Marin, Prud'homme, L'Espérance et Carter.

1.—Soumis un rapport de l'Ingénieur Sanitaire *re né-*

Referred to the City Comptroller and to the Assessors to figure the amount that should be paid by Mr. Jacobs for said privilege.

22.—Submitted a communication from the Chief City Attorney, recommending that \$250.00 be paid to Mr. F. C. Laberge, land surveyor, for his fees *re expropriation of Mountain street.*

Resolved: To recommend that the said account be paid.

23.—Submitted a report from the City Comptroller recommending that the documents in the McCarthy matter be referred to the detectives office.

Resolved: That said documents be sent to the said office, for investigation.

24.—Submitted a report from the Hygiene Committee, asking that the sum of \$30.00 voted for the expenses of the Medical Health Officer as representative of the City at the annual convention of the Association for the prevention of Tuberculosis, be applied to Dr. J. E. Laberge's expenses as representative of the City at the conferences on Pedagogy, to be held at Clark University, Worcester, Mass.

Resolved: To concur in said report.

Ald. Guay took his seat.

25.—Submitted the cash statement for the week ending the 15th of July 1909:

Cash in Banks, July 8th 1909	\$2,106,454
Receipts	41,586
	<hr/>
	\$2,148,040

Disbursements	116,806
	<hr/>
Balance	\$2,031,234

26.—Submitted again the Finance Committee's report, concurring in a report of the Road Committee recommending that a cement sidewalk be laid on the west side of Laporte street, from Place Guay to St. Antoine street.

Ald. Guay explained to the Committee that the engineers of the Road Department by error had caused the wooden sidewalk on Laporte street to be demolished up to St. Antoine street, when Council had voted an appropriation only for the laying of a sidewalk up to place Guay,

It was accordingly

Resolved: To reaffirm the report made thereon, provided the City Surveyor shall explain the above facts to Council.

Ald. L. A. Lapointe expressed his surprise to see that the Road Committee had submitted no report for permanent works and stated that if from now until the 2nd of August next, the Road Committee do not deem advisable to recommend the laying of pavings or sidewalks, he shall move that the Finance Committee take steps to recommend Council to have pavings and sidewalks laid.

Submitted a report from the City Treasurer anent the purchase of bonds for the sinking fund.

Resolved: That the said report be received and that the City Treasurer be authorized to advertise in the newspapers that the City desire to purchase bonds for the sinking fund and that he be authorized to fix the amount of bonds to be purchased and the date on which said offers shall be received. The City Attorneys to decide before the advertisement is published, what are the bonds the City can and should purchase.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

HYGIENE AND STATISTICS COMMITTEE

Report of meeting held the 20th July.

Present: Ald. Dagenais, chairman, N. Lapointe, Marin, Prud'homme, L'Espérance and Carter.

1.—Submitted report of Sanitary Engineer *re need for*

cessité de construire un égout public dans la rue Chambley, à partir de la rue Ste-Catherine jusqu'à une distance de 180 pieds vers le Nord.

Après discussion, il est

Réolu: Que les propriétaires sur ladite rue soient priés de signer une requête pour l'égout en question s'engageant à payer le coût total d'icelui; et, sur ce, qu'un rapport soit présenté au Conseil recommandant que, dans l'intérêt de la santé publique, et conformément aux dispositions de l'art. 544 de 62 Vict., chap. 58, un égout public soit construit dans ladite rue.

2.—M. l'échevin Messier se présente devant la Commission et demande quelle était l'intention de la Commission au sujet de l'emploi des trois médecins engagés par la municipalité de de Lorimier jusqu'à l'époque de son annexion à la Ville?

Lue l'opinion des avocats de la Ville déclarant que la cité de Montréal était tenue de respecter l'engagement de ces médecins avec ladite municipalité aux conditions arrêtées entre eux.

Réolu: Que le Médecin Officier de Santé se mette en communication avec les...ts médecins pour savoir s'ils désirent entrer au service de la Ville, au même salaire que celui accordé par ladite municipalité; et que ceux d'entre eux qui veulent devenir employés de la Ville, soient mis sous la direction du Dr. J.-E. Laberge comme médecins de division.

3.—Réolu: Que, vu le rapport du surintendant de la Police Sanitaire approuvé par le Médecin Officier de Santé, et vu la requête des propriétaires de la localité, un rapport soit présenté au Conseil, sujet à l'approbation de l'Ingénieur Sanitaire, recommandant qu'un égout public soit construit dans l'avenue Atwater, entre les rues Centre et St-Patrice, quartier St-Gabriel, dans l'intérêt de la santé publique et conformément aux dispositions de l'art. 544 de 62 Vict., chap. 58.

4.—Réolu: Vu le rapport de l'Ingénieur Sanitaire démontrant la nécessité d'exiger le dépôt au bureau du Département d'Hygiène des "blue prints" des plans de maisons devant être érigées dans la Ville, les mesures nécessaires pour assurer l'adoption, aussitôt que possible, du nouveau règlement d'Hygiène qui y pourvoit.

5.—Soumis un extrait du procès-verbal d'une assemblée de la Commission de l'Hôtel-de-Ville *re* la pièce requise pour les laboratoires bactériologiques et chimiques et *re* l'emploi d'une femme pour faire le nettoyage dans les laboratoires civiques.

L'échevin L'Espérance, président de ladite Commission, déclare qu'on avait demandé un crédit pour payer les gages de la femme dont on a besoin, et qu'une sous-commission avait été nommée pour choisir un local pour l'installation des laboratoires.

6.—Soumis des rapports du Médecin Officier de Santé et du Dr. McCarrey déclarant que le gouvernement fédéral a donné instruction à ses officiers de cesser de faire l'inspection des cochons à l'abattoir de l'Ouest.

Réolu: Que les inspecteurs de viandes de la Ville reçoivent instructions d'assister aux abattoirs, deux fois par semaine, pour aider les inspecteurs de la Ville préposés à ces établissements; et que l'étude du rapport du Dr. McCarrey pour la nomination d'un vétérinaire pour faire l'inspection des viandes à l'Abattoir de l'Ouest, soit différée.

7.—Réolu: Que, vu le rapport du Dr. McCarrey, ledit officier soit prié d'obtenir l'opinion des avocats de la Cité sur la question de savoir si la Ville a le droit de faire fermer l'abattoir de M. Savard, quartier St-Henri, l'édifice n'étant pas convenable pour servir à cette fin; et qu'il fasse rapport à la séance prochaine.

8.—Vu le rapport du McCarrey, il est

Réolu: Que les propriétaires de salles de vues animées soient priés, dans l'intérêt de la santé publique de cesser de fournir de la crème à la glace à leurs patrons ou d'améliorer la méthode d'en faire la distribution.

9.—Réolu: De référer la requisition du Dr. McCarrey pour fournitures pour le laboratoire de l'Inspection des Aliments, à M. le Président et audit officier pour qu'ils fassent les achats nécessaires.

10.—Réolu: Qu'il soit permis à l'inspecteur du pain, M. Robert de prendre ses vacances de suite, vu son état de santé.

a public sewer in Chambley street, from St. Catherine street to a distance of 180 feet northwards.

After discussion, it was

Resolved: That the proprietors on the said street be requested to sign a petition for the said sewer engaging to pay the entire costs thereof and, upon their doing so, that a report be made to Council recommending that, in the interests of public health, and in accordance with Art. 544, of 62 Vict., chap. 58, a public sewer be laid in the said street.

2.—Ald. Messier appeared before the meeting to ascertain what action the Board intended taking respecting the employment by the City of the three physicians engaged by the municipality of de Lorimier up to the time of annexation.

Read opinion of the City Attorneys stating that the City was bound to respect the engagement of the annexed municipality towards the said physicians upon the conditions entered into between the latter.

Resolved: That the Medical Health Officer communicate with the said physicians and ascertain whether they desire to enter into the service of the City at the same salary accorded them by the town of de Lorimier, and that those who agree to enter the service of the City be placed under the direction of Dr. J. E. Laberge as district physicians.

3.—*Resolved:* That in view of the report of the Superintendent of the Sanitary Police, approved by the Medical Health Officer and in view of the petition of the proprietors of the locality a report be made to Council, subject to the approval of the Sanitary Engineer, recommending that a public sewer be laid in Atwater Avenue, between Centre and St. Patrick streets, St. Gabriel ward, in the interests of public health and in accordance with the provisions of Art. 544, 62 Vict., chap. 58.

4.—*Resolved:* In view of the report of the Sanitary Engineer showing the need for the depositing in the Health Department of blue prints of plans of houses to be erected in the City, means be taken to have the proposed new by-law, which provided for this, adopted as soon as possible.

5.—Submitted extracts from the minutes of a meeting of City Hall Committee *re* the providing of a room for the chemical and bacteriological laboratories and *re* the services of a woman to attend to the cleaning of the civic laboratories.

Ald. L'Espérance, chairman of that Committee stated that an appropriation was asked for the wages of the woman required, and that a sub-committee had been appointed to select a room for the laboratories.

6.—Submitted reports from the Medical Health Officer and from Dr. McCarrey showing that the Federal Government had directed the officers to cease the inspection of hogs at the Western abattoir.

Resolved: That the City Meat Inspectors be instructed to attend the abattoirs twice a week to aid the abattoir inspectors in their work; and that the consideration of the report of Dr. McCarrey for the appointment of a veterinary surgeon to act as inspector at the western abattoir, be deferred.

7.—*Resolved:* That in view of the report of Dr. McCarrey, the said officer be instructed to obtain the opinion of the City Attorneys in the question as to whether the City has the right to close Mr. Savard's Abattoir at St. Henri, the building not being suited for the purpose; and that he report at next meeting.

8.—In view of the report of Dr. McCarrey, it was

Resolved: That the proprietors of the moving picture establishments be requested to stop in the interests of public health, the practice of furnishing ice cream to their patrons or else improve their mode of distributing same.

9.—*Resolved:* That the requisition of Dr. McCarrey for supplies for the Food Inspection Laboratory be referred to the Chairman and to that officer for the purchase.

10.—*Resolved:* That Bread Inspector Robert be allowed to take his holidays immediately, in view of his state of health.

11.—*Résolu:* Que M. N. Séguin soit nommé à l'essai, comme assistant à l'inspecteur Côté, du Département des Maladies Contagieuses, à un salaire de \$624 par année.

12.—*Résolu:* Que M. l'échevin Laviolette soit prié de donner à cette Commission des détails plus amples et plus définis et par écrit, au sujet de l'option offerte par MM. R. Gohier & Fils sur un emplacement pour un bain public, sur la ligne de l'avenue de Lorimier.

13.—Soumis et lu un rapport du surintendant Janin sur la question de la filtration de l'eau fournie à la Ville de Montréal.

Le président déclare que le Dr. H. St-Georges avait été prié de faire les analyses chimiques et bactériologiques de l'approvisionnement de l'eau de la Ville pour la période d'un an, et qu'il devait s'adresser à M. Janin pour obtenir des échantillons de l'eau.

Après discussion, il est

Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil recommandant que le Dr. H. St-Georges et M. Janin soient priés de co-opérer quant à l'analyse de l'eau de la Ville pour la période d'un an, et recommandant que les Commissions de l'Hygiène et de l'Aqueduc soient priées d'étudier la question d'un système de filtration pour l'approvisionnement de l'eau de Montréal.

14.—M. l'échevin Carter suggère que l'on demande un crédit de \$1,000 pour établir six installations de chasses d'eau à différents endroits spéciaux dans la Ville afin de démontrer l'utilité du système recommandé par M. Hilder Daw, pour la ventilation et le nettoyage des égouts pour la prévention de la fièvre typhoïde.

Résolu: De différer l'étude de cette question jusqu'au retour d'Angleterre du Dr. Starkey, professeur d'hygiène à l'Université McGill afin de connaître son opinion à ce sujet.

15.—*Résolu:* Que cette assemblée soit ajournée jusqu'à mardi prochain le 27 courant, et qu'alors la question des bains publics soit pris en considération.

J. I. FLYNN,
Secrétaire.

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 22 juillet

Sont présents: MM. les échevins Lamoureux, président, interimaire, Larivière, Nault et N. Lapointe.

1.—Soumise et lu une lettre de M. T. Jetté, avocat et procureur des héritiers de feu M. Alfred Collins, locataire des étangs Nos 32 et 33 du marché Bonsecours, rue St-Paul, demandant au nom des deux filles du défunt, l'autorisation de succéder à feu leur père comme locataires conjointes des étangs en question, aux mêmes conditions.

Il est unanimement

Résolu: D'accueillir à cette demande, aux conditions spécifiées, et que le bail soit signé en conséquence.

2.—Soumis et lu un extrait des minutes du Conseil, accordant à cette Commission une somme de \$2,195.00 pour renouveler le toit et la couverture, peinturer, etc., ces travaux devant être exécutés au marché St-Laurent.

Après délibération, il est

Résolu: Que des soumissions publiques soient immédiatement demandées pour reconstruire, en bois de 1 1-4 pouce, le toit des parties nord, sud et est, dudit marché, et recouvrir soit, en papier goudronné à 5 plis de 7 onces, avec gravois, ou en tôle galvanisée sur des baguettes ou en toute autre composition.

3.—Etant discutée la question de faire blanchir le plafond de l'allée des étangs de bouchers au marché Saint-Jean-Baptiste,

Après délibération, il est

Résolu: Que cette question soit référée à MM. le Président et au Surintendant, avec l'autorisation de faire exécuter cet ouvrage aux meilleures conditions possibles.

4.—*Résolu:* De remettre aux soumissionnaires suivants le dépôt qu'ils ont fait entre les mains du Trésorier de la

11.—*Resolved:* That Mr. N. Séguin be appointed, on trial, as assistant to inspector Côté of the contagious diseases department.

12.—*Resolved:* That Ald. Laviolette be requested to give more ample details in writing to this Committee with respect to the option offered by Messrs R. Gohier & Son upon a piece of land for a public bath on the line of de Lorimier avenue.

13.—Submitted and read a report from Superintendent Janin, upon the question of the filtration of the water supply of Montreal.

The chairman stated that Dr. H. St-Georges had been instructed to make chemical and bacteriological analysis of the Montreal water supply for the period of a year; and that he should obtain samples of water from Mr. Janin.

After discussion, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that Dr. H. St-Georges and Mr. Janin be requested to co-operate in the matter of the analysis of the City water for the period of a year and recommending that the Hygiene and Water Committees be requested to study the question of a filtration system for the water supply of Montreal.

14.—Ald. Carter suggested that an appropriation of \$1000 be asked for the establishment of six flushing plants to be established at special points throughout the City in order to demonstrate the usefulness of the system advocated by Mr. Hilder Daw for the ventilation and flushing of sewers for the prevention of typhoid fever.

Resolved: That the consideration of this question be deferred until the return of Dr. Starkey, professor of Hygiene at McGill University, now in England, in order that his views may be heard upon the matter.

15.—*Resolved:* That this meeting do adjourn until Tuesday next, the 27th inst. and that then the question of the building of the proposed new public baths be then considered.

J. I. FLYNN,
Secretary.

MARKET COMMITTEE

Report of meeting held the 22nd of July.

Present: Ald. Lamoureux, acting chairman, Larivière, Nault and N. Lapointe.

1.—Submitted and read a letter from Mr. T. Jetté, advocate and attorney for the heirs of late Alfred Collins, tenant of stalls Nos. 32 and 33 at Bonsecours market, St. Paul street, asking on behalf of the daughters of the deceased, authorization to succeed to their late father as joint tenants of the stalls in question, on the same conditions.

It was unanimously

Resolved: To grant said request, on the specified conditions, and that the lease be signed accordingly.

2.—Submitted and read an extract from the minutes of Council, granting to this Committee a sum of \$2,195.00 to renew the roof, paint, etc., St. Lawrence market.

After deliberation, it was

Resolved: That public tenders be immediately called for to rebuild with 1 1-4 inch timber, the north, south and east parts of the said market roof, and cover it anew, either with tar paper and gravel or with galvanized iron on battens or with any other material.

3.—The question of white-washing the ceilings over the passages of butchers' stalls, at St. Jean-Baptiste market, being discussed,

After deliberation, it was

Resolved: That the matter be referred to the chairman and to the superintendent with authority to have said work done on the best possible terms.

4.—*Resolved:* To remit to the following tenderers the

Cité, en garantie de l'exécution du contrat pour la fourniture du charbon requis par ce département, lequel contrat a été exécuté à la satisfaction de la Commission, savoir:

W. Lamarre & Cie	\$50.65
J.-E. Desrochers	30.00

Ajournement.

A. LEBLANC,
Secrétaire.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 22 juillet.

Sont présents: MM les échevins L.-A. Lapointe, président, Séguin, Guay, et J.-B.-A. Martin.

Le procès-verbal de l'assemblée tenue le 9 courant, est lu et approuvé.

1.—Soumise une lettre du Conseil Central National des Métiers et du Travail, demandant une subvention de \$100 en rapport avec la célébration de la fête du Travail.

Résolu: De recommander au Conseil de voter ce montant.

2.—Soumise et lue une lettre de M. J. R. Barlow, inspecteur de la Cité, informant la Commission que l'affaire de la Cie Sherwin Williams est entre les mains des avocats de la Cité.

Résolu: De donner instructions auxdits avocats de la Cité de procéder dans cette affaire avec toute la célérité possible.

3.—Soumise une lettre du département de l'Hôtel de Ville, demandant qu'un crédit de \$75.00 soit voté pour faire poser une plinthe en marbre à l'entrée principale de l'hôtel de ville.

Résolu: De recommander au Conseil de voter ce crédit.

4.—Soumise une lettre du président du Bureau des Estimateurs, recommandant que le travail de la cotisation du nouveau quartier de Lorimier, soit partagé comme suit:

MM. Langevin et Euard, 3 livres.

MM. Ferns et Beausoleil, 2 livres.

MM. Owens et Prénoveau, 3 livres.

MM. Fitzgibbon et Perrin, 2 livres.

Résolu: De faire rapport au Conseil en conséquence.

5.—Soumis des rapports du contrôleur de la Cité et du président du Bureau des Estimateurs, au sujet de certaines demandes pour construire des voutes, à savoir:

(a) Demande de J.-A. Jacobs, pour construire une voute en face de sa propriété, du côté Sud de la rue Ste-Catherine, à l'Ouest de la rue St-Alexandre.

(b) Demande de M. N.G. Valiquette, pour construire une voute sous le trottoir en face de sa propriété, rue St-Timothee, près de la rue Ste-Catherine.

Résolu: De recommander au Conseil que ces demandes soient accordées aux conditions suivantes:

(1) Ledit J.-A. Jacobs payera à la Cité la taxe annuelle imposée en vertu du règlement No 362, ladite taxe étant fixée à \$241.50 pour l'année courante et devant être inscrite au rôle de perception des taxes;

(2) Ledit J.-A. Jacobs sera responsable de tous accidents et dommages à la personne ou à la propriété, tant privée que publique, qui pourront résulter de l'usage desdites portions de trottoir, et défendra la Ville et la tiendra indemne de toute responsabilité ou de toutes réclamations qui pourront être faites contre cette dernière;

(3) Le présent privilège ne sera pas considéré comme constituant une renonciation au droit de la Cité de faire, en aucun temps, si le Conseil le décide, disparaître ladite voute, et ludit J. A. Jacobs n'aura droit, dans ce cas à aucune compensation quelconque.

Un acte notarié sera aussi préparé à cet effet et signé par les parties intéressées ainsi que par Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité, au nom de la Cité. Le dit acte ainsi qu'une copie pour la Cité seront payables par ludit J.-A. Jacobs. Ludit acte devra être enregistré par l'immeuble dudit J.-A. Jacobs.

deposit they made with the City Treasurer, to guarantee the execution of their contract for the supply of coal required by this department, which contract was completed to the satisfaction of the Committee.

W. Lamarre & Co.	\$50.65
J. E. Desrochers	30.00

Adjourned.

A. LEBLANC,
Secretary.

FINANCE COMMITTEE

Report of meeting held the 22nd July.

Present: Ald. L. A. Lapointe, chairman, Séguin, Guay and J. B. A. Martin.

The minutes of the meeting held on the 9th instant, were read and confirmed.

1.—Submitted a letter from the National Central Trades and Labor Council, asking for a grant of \$100 in connection with the celebration of Labor Day.

Resolved: To recommend Council to vote said sum.

2.—Submitted and read a letter from Mr. J. R. Barlow, City Surveyor, informing the Committee that the matter of the Sherwin Williams Co., was with the City Attorneys.

Resolved: That instructions be given to the City Attorneys to proceed with said matter within as short a delay as possible.

3.—Submitted a letter from the City Hall department asking for an appropriation of \$75 to put up a marble plinth at the main entrance of the City Hall.

Resolved: To recommend Council to vote said appropriation.

4.—Submitted a letter from the chairman of the Board of Assessors, recommending that the work of assessing property in the new de Lorimier ward be divided as follows:

Messrs. Langevin and Euard 3 books.

Messrs. Ferns and Beausoleil 2 books.

Messrs. Owens and Prénoveau 3 books.

Messrs. Fitzgibbon and Perrin 2 books.

Resolved: That a report be made to Council accordingly.

5.—Submitted reports from the City Comptroller and the chairman of the Board of Assessors, anent certain demands for the erection of vaults, to wit:

(a) from Mr. J. A. Jacobs to construct a vault in front of his premises, on the south side of St. Catherine street, west of St. Alexander street.

(b) from Mr. N. G. Valiquette, to construct a vault under the sidewalk, in front of his property, St. Timothée street, near St. Catherine street.

Resolved: To recommend Council to grant said requests on the following conditions:

(1) The said J. A. Jacobs shall pay the City the annual tax provided for in by-law No. 362, the same being fixed at \$241.50 for the current year and to be inscribed on the tax collection roll;

(2) The said J. A. Jacobs shall be liable for all accidents and damages resulting from the use of said parts of the sidewalk, which may be occasioned to any person or property, private or public, and shall be held to defend and hold the City harmless against all responsibility or claims which may be made against the City;

(3) The present privilege shall not be construed as being a waiver of the rights of the City to have the said vault removed, whenever the Council so decides, and the said J. A. Jacobs shall not be entitled in such event, to any compensation whatsoever.

A notarial deed shall also be prepared to that effect and shall be signed by interested parties, and by His Worship the Mayor and the City Clerk, on behalf of the City. The said deed and a copy of same for the City to be paid by the said Mr. J. A. Jacobs. The said deed to be registered on the property of the said J. A. Jacobs.

(1) Ledit N.-G. Valiquette payera à la Cité la taxe annuelle imposée en vertu du règlement No 362, ladite taxe étant fixée à \$7.50 pour l'année courante et devant être inscrite au rôle de perception des taxes;

(2) Ledit N.-G. Valiquette sera responsable de tous accidents et dommages à la personne ou à la propriété, tant privée que publique, qui pourront résulter de l'usage desdites portions de trottoir, et défendra la Ville et la tiendra indemne de toute responsabilité ou de toutes réclamations qui pourront être faites contre cette dernière;

(3) Le présent privilège ne sera pas considéré comme constituant une renonciation au droit de la Cité de faire, en aucun temps, si le Conseil le décide, disparaître ladite soute à charbon, et ludit N.-G. Valiquette n'aura droit, dans ce cas, à aucune compensation quelconque.

Un acte notarié sera aussi préparé à cet effet et signé par les parties intéressées ainsi que par Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité, au nom de la Cité. Le dit acte ainsi qu'une copie pour la Cité seront payables par ludit N.-G. Valiquette. Ludit acte devra être enregistré sur l'immeuble dudit N.-G. Valiquette.

6.—Soumise une lettre de M. Geo. Janin, surintendant de l'Aqueduc, transmettant une communication de la Compagnie Montreal Water & Power, au sujet de la fourniture de l'eau à certaines parties du quartier St-Denis.

Résolu: De renvoyer ces documents à la Commission de l'Aqueduc avec prière de soumettre un rapport complet sur cette question et de faire les suggestions et recommandations qu'elle croira judicieuses dans l'espèce.

7.—Soumise une opinion des avocats de la Cité, au sujet du protêt de MM. Heneker & Duff et The Williams Manufacturing Coy. Ltd., concernant le refus du trésorier de la Cité de leur donner communication des rôles d'évaluation.

Renvoyée au trésorier de la Cité pour qu'il suive la direction donnée par les avocats de la Cité et pour qu'il avertisse les intéressés que l'examen des rôles leur est permis.

8.—Sur proposition de M. l'échevin J.-B.-A. Martin, il est

Résolu: Que soit abrogée et annulée la résolution adoptée à la dernière séance, donnant instruction au trésorier de la Cité de demander des soumissions pour des débentures que la Ville désire acheter pour son fonds d'amortissement.

Une lettre de la Banque Impériale du Canada, en date du 16 juillet, offrant au nom d'un client de vendre à la Cité certaines débentures, est alors soumise et lue, et

Sur proposition de M. l'échevin J.-B.-A. Martin, il est

Résolu: D'autoriser le trésorier de la Cité à acheter pour \$83,000 des débentures suivantes, après examen et approbation par les avocats de la Cité.

Village de deLorimier.

\$7,000	"	38½	ans	4½ %	rappor tant	4.07 %
\$68,000	"	39½	ans	5 %	rappor tant	4.07 %
\$40,000	"	39½	ans	5 %	rappor tant	4.07 %

9.—Soumis un rapport de la Commission d'Hygiène et des Statistiques, demandant un crédit de \$5,000 pour la construction, au bain Levesque, d'un logis pour le gardien dudit bain.

M. le président de la Commission d'Hygiène, l'échevin Dagenais, soumet des plans à ce sujet, et il est

Résolu: De recommander au Conseil d'autoriser la Commission d'Hygiène et de Statistiques à demander des soumissions pour la construction de ce logis.

10.—Soumise une lettre du trésorier de la Cité, recommandant que l'emprunt temporaire de £500,000 soit renouvelé pour 3 ou 4 mois.

Résolu: D'autoriser M. le trésorier à demander à la Banque de Montréal si elle consentirait à renouveler cet emprunt temporaire et à quelles conditions.

Il est alors,

Résolu: Que les membres de cette Commission ont appris avec chagrin la mort de Madame Isidore Laviolette, mère de leur collègue, M. l'échevin Isidore Laviolette, et qu'ils désirent exprimer à celui-ci leurs plus sincères sympathies et que comme marque de respect cette Commission s'adjourne.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.

(1) The said N. G. Valiquette shall pay the City the annual tax provided for in by-law No. 362, the same being fixed at \$7.50 for the current year and to be inscribed on the tax collection roll;

(2) The said N. G. Valiquette shall be liable for all accidents and damages resulting from the use of any part of the sidewalk, which may be occasioned to any person or property, private or public, and shall be held to defend and hold the City harmless against all responsibility or claims which may be made against the City.

(3) The present privilege shall not be construed as being a waiver of the rights of the City to have the said vault removed whenever the Council decide to do so, and the said N. G. Valiquette shall not be entitled, in such event, to any compensation whatsoever.

A notarial deed shall also be prepared to that effect and shall be signed by interested parties and by His Worship the Mayor and the City Clerk, on behalf of the City. The said deed and a copy of same for the City to be paid by the said N. G. Valiquette.

The said deed to be registered on the property of the said N. G. Valiquette.

6.—Submitted a letter from Mr. Geo. Janin, superintendent of the Water Department, transmitting a communication from the Montreal Water & Power Co. ament the water supplied to certain parts of St. Denis ward.

Resolved: That the said documents be referred to the Water Department with instructions to submit a full report and to make all suggestions and recommendations they may deem advisable in this connection.

7.—Submitted an opinion from the City Attorneys ament the protest of Messrs. Heneker & Duff and of the Williams Manufacturing Co., Ltd. as regards the refusal of the City Treasurer to give communication of the assessment rolls.

Referred to the City Treasurer so that he may follow the advice given by the City Attorneys and that he may inform the interested parties that they are allowed to examine the rolls.

8.—On motion of Ald. J. B. A. Martin, it was

Resolved: That the resolution adopted at the last sitting, giving instructions to the City Treasurer to call for tenders for debentures which the City desires to purchase for its sinking fund, be repealed and annulled.

A letter from the Imperial Bank of Canada, dated the 16th of July, offering on behalf of a client, to sell to the City certain bonds, was then submitted and read, and

On motion of Ald. J. B. A. Martin, it was

Resolved: That the City Treasurer be authorized to purchase for \$83,000 worth of the following bonds after examination and approval by the City Attorneys:

Town of de Lorimier.					
\$ 7,000	"	38½	years	4½ %	bearing 4.07 %
\$68,000	"	39½	years	5 %	bearing 4.07 %
\$40,000	"	39½	years	5 %	bearing 4.07 %

9.—Submitted a report from the Hygiene and Statistics Committee asking for an appropriation of \$5,000 for the construction at Lévesque bath, of a dwelling for the guardian of said bath.

The chairman of the Hygiene and Statistics Committee submitted plans in this connection.

Resolved: That a report be made to Council recommending that the Hygiene and Statistics Committee be authorized to call for tenders for the construction of said dwelling.

10.—Submitted a letter from the City Treasurer recommending that the temporary loan of £500,000 be renewed for 3 or 4 months.

Resolved: That the City Treasurer be authorized to ask the Bank of Montreal if they are willing to renew the said temporary loan and on what conditions.

It was then

Resolved: That the members of this Committee have learned with deep regret of the demise of Mrs. Isidore Laviolette, mother of Ald. Isidore Laviolette and that they desire to extend to him their sincere sympathy and that as a mark of respect this Committee do now adjourn.

JULES CREPEAU,
Secretary.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 27 juillet

M. l'échevin Major, maire-suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Giroux, Yates, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Bumbray, Gallery, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Laviolette, Gadbois, J.-B.A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Major, Guay, Roy, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Labrecque.

RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES

1.—Sur proposition de M. l'échevin M. MARTIN, appuyé par M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: Que les membres de ce Conseil regrettent le deuil qui vient de frapper leur confrère, M. l'échevin Laviolette, dans la personne de sa mère, et lui offrent leurs condoléances les plus sincères.

2.—Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin DAGENAIS, il est

Résolu: Que les membres de ce Conseil offrent leurs condoléances à leur confrère, M. l'échevin Ward, à l'occasion de la mort de son père, et le prient d'accepter l'expression de leur vive sympathie.

3.—Sur proposition de M. l'échevin GUAY, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que les membres de ce Conseil ont appris avec chagrin la mort accidentelle du fils de leur confrère, M. l'échevin David, et le prient de vouloir bien accepter l'expression sincère de leurs sentiments de sympathie.

4.—Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin YATES, il est

Résolu: Que les membres de ce Conseil ont appris avec un vif regret le décès de leur collègue, M. l'échevin J.-C. E. Lévy, dont ils avaient eu l'occaison d'apprécier la bienveillance, le jugement sûr et les qualités du cœur et de l'esprit, et ils prient sa famille d'agréer l'expression de leurs plus vives sympathies dans le cruel malheur qui l'a frappée.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Qu'une copie de la résolution qui vient d'être adoptée soit transmise à la famille du défunt, que le Conseil assiste en corps aux funérailles, et que, en témoignage de respect pour la mémoire de notre regretté collègue, le Conseil s'adjourne à mercredi, le 28 du courant, à 2 heures p.m.

Et le Conseil s'adjourne en conséquence.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSSET,
Sous-greffier de la Ville.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale adjournée du 28 juillet

M. l'échevin Major, maire-suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Giroux, Pronix, Yates, Clearihue, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, J.-B.A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Guay, Roy, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther and Labrecque.

REQUETES.

1.—De l'Exposition Industrielle de Montréal, au sujet d'une subvention de la Ville.

CITY COUNCIL

Report of special meeting held the 27th July.

Ald. Major, acting Mayor, in the chair.

Present: Ald. L. A. Lapointe, Giroux, Yates, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Bumbray, Gallery, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Laviolette, Gadbois, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Major, Guay, Roy, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Labrecque.

RESOLUTIONS OF CONDOLEANCE.

1.—On motion of Ald. M. MARTIN, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That the members of this Council have learned with regret of the demise of the mother of their colleague, Ald. Laviolette, and they beg to extend to him their heartfelt sympathy in his sad bereavement.

2.—On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. DAGENAIS, it was

Resolved: That the members of this Council beg to offer their condolence to their colleague, Ald. Ward, on the occasion of the demise of his father, and pray him to accept the expression of their deep sympathy.

3.—On motion of Ald. GUAY, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That the members of this Council have learned with deep regret of the accidental death of the son of their colleague, Ald. David, and pray him to accept the sincere expression of their feelings of sympathy.

4.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. YATES, it was

Resolved: That the members of this Council have learned with deep regret of the demise of their colleague, Alderman J. C. E. Lévy, whose kindly feelings, good judgment and qualities of both heart and mind, they had occasion to appreciate; and they beg to extend their heartfelt sympathy to his bereaved family.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That a copy of the resolution just adopted be transmitted to the family of the deceased, that the Council attend the funeral in a body, and that, as a mark of respect for the memory of our esteemed colleague, the Council do now adjourn to Wednesday the 28th inst. at 2 o'clock p. m.

And the Council adjourned accordingly.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSSET,
Asst. City Clerk.

CITY COUNCIL

Report of special adjourned meeting held the 28th July.

Ald. Major, acting mayor, in the chair.

Present: Ald. L. A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Guay, Roy, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther and Labrecque.

PETITIONS.

1.—From Industrial Exhibition of Montreal anent a grant from the City.

Renvoyée à la Commission des Finances.

2.—De contribuables du quartier Saint-Denis, demandant la confection de trottoirs, etc.

Renvoyée à la Commission de la Voirie.

3.—De M. Henri Rigaudie, demandant la permission d'ouvrir une forge, et de M. E. Magnan, la permission d'installer un moteur électrique.

4.—De la "Montreal Light, Heat & Power Co." au sujet de son compte pour le mois de juillet.

Renvoyées à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

5.—Du village de la Longue-Pointe, demandant d'être approvisionné d'eau.

Renvoyée à la Commission de l'Aqueduc.

6.—De Jérémie Viau, offrant de décorer la salle du Conseil.

Renvoyée à la Commission de l'Hôtel de Ville.

7.—De la Cie de Téléphone Bell, relativement à la permission de construire des conduits souterrains.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville.

8.—De la Commission des Chemins de fer, au sujet de la protection du public à certaines traverses à niveau.

9.—De M. Damien Lalonde, protestant contre la manière d'agir de la Ville au sujet d'un certain contrat.

Renvoyée au Département en Loi.

10.—Du Conseil National des Femmes, remerciant la Ville de sa cordiale réception.

Déposée aux archives.

11.—De M. E.-W. Villeneuve (2 lettres) se plaignant de l'exécution de certains travaux de la Voirie.

Déposées sur le bureau.

12.—De la Ligue des Municipalités Américaines, invitant le Conseil à assister à sa prochaine convention.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin YATES, il est

Résolu: Que ladite invitation soit acceptée.

13.—De MM. Damien Masson et al, demandant à être incorporés sous le nom de "Conseil LaFontaine No 1356 de l'ordre des Chevaliers de Colomb.

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin LEVESQUE, il est

Résolu: Que la règle No 137 soit suspendue et que ladite requête soit accordée.

14.—Sur proposition de M. l'échevin L'ESPÉRANCE, appuyé par M. l'échevin MAJOR, il est

Résolu: Que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret la mort du frère de leur collègue, M. l'échevin Duquette, et ils le prient d'agrérer l'expression de leur vive sympathie.

ACTE.

15.—Vente par M. Hormidas Cardinal à la Ville.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que ledit acte soit approuvé et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

RAPPORTS.

16.—De la Commission des Finances, à l'effet d'ordonner l'ouverture de la rue Ste-Elizabeth.

17.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer certains comptes de la délégation à Québec.

18.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer un montant de \$3,000 à la municipalité d'Outremont.

19.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer un montant de \$100 au Conseil Central des Métiers et du Travail.

20.—De la Commission des Finances, au sujet de la requête des vendeurs de journaux.

21.—De la Commission des Finances, à l'effet de régler des réclamations qui s'élèvent à \$718.

22.—De la Commission des Finances, à l'effet de voter un montant de \$50 à la délégation qui doit aller à Sherbrooke.

23.—De la Commission des Finances, à l'effet d'ouvrir l'avenue Laurier.

Referred to the Finance Committee.

2.—From ratepayers St. Denis ward asking for side-walks etc.

Referred to Road Committee.

3.—From Henri Rigaudie to open a forge, and E. Magnan to erect an electric motor.

4.—From Montreal Light, Heat & Power Co. anent the company's account for July.

Referred to Fire and Light Committee.

5.—From Town of Longue-Pointe asking for a water supply.

Referred to Water Committee.

6.—From Jérémie Viau offering to decorate the Council chamber.

Referred to City Hall Committee.

7.—From Bell Telephone Co. anent their permission to lay underground conduits.

Referred to the City Surveyor.

8.—From Board of Railway Commissioners anent protection at certain level crossings.

9.—From Damien Lalonde protesting against the action of the City anent a certain contract.

Referred to Law Department.

10.—From National Council of women thanking council for courtesies extended.

Filed of record.

11.—From E. W. Villeneuve (2 letters) complaining of certain work by the Road department.

Laid on the table.

12.—From League of American Municipalities inviting Council to attend the coming convention.

On motion of Ald. L. A. Lapointe, seconded by Ald. YATES, it was

Resolved: That said invitation be accepted.

13.—From Damien Masson et al. to be incorporated under the name of "Council LaFontaine No 1356 of the Order of the Knights of Columbus."

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. LEVESQUE, it was

Resolved: That Rule No. 137 be suspended and that said request be granted.

14.—On motion of Ald. L'ESPÉRANCE, seconded by Ald. MAJOR, it was

Resolved: That the members of this Council have learned with deep regret of the demise of the brother of their colleague, Ald. Duquette, and they pray him to accept the expression of their sincere sympathy.

DEED.

15.—Sale by Hormidas Cardinal to the City.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said deed be approved, and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign same on behalf of the C.y.

REPORTS.

16.—From Finance Committee, to order the opening of St. Elizabeth street.

17.—From Finance Committee to pay certain accounts of delegation to Quebec.

18.—From Finance Committee to pay a sum of \$3,000 to the municipality of Outremont.

19.—From Finance Committee to pay a sum of \$100 to the Central Trades & Labor Council.

20.—From Finance Committee, anent petition of news-papers vendors.

21.—From Finance Committee, to settle claims amounting to \$718.90.

22.—From Finance Committee, to vote a sum of \$50 re-delegation to Sherbrooke.

23.—From Finance Committee, to open Laurier avenue.

24.—De la Commission des Finances, à l'effet de distribuer le travail des évaluateurs dans le quartier de Lorimier.

25.—De la Commission des Finances, à l'effet de voter un montant de \$75 au Département de l'Hôtel de Ville.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés (M. l'échevin Guay dissident quant à l'item No 23).

26.—De la Commission des Finances, au sujet d'une députation à Médecine Hat.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: De renvoyer ce rapport à la Commission des Finances.

27.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande de substituer des dalles de New York pour la confection de certains trottoirs.

28.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de permettre à N.G. Valiquette de construire une souffre à charbon.

29.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, permettant à J.-A. Jacobs de construire une voûte.

30.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$20,000 pour acheter et poser des dalles de pierre.

31.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie et du Bureau d'Hygiène à l'effet de construire un égout dans l'avenue Dominion.

32.—De la Commission des Finances, souscrivant, jusqu'à concurrence de \$69,000 seulement, au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$99,000 pour macadamiser, réparer, etc., certaines rues.

33.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$67,000 pour la confection de la seconde section de l'égout de la rue Sherbrooke.

34.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, au sujet de la construction d'un trottoir du côté Nord de l'avenue Mont-Royal.

35.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$15,000 re construction de petits égouts.

36.—De la Commission des Finances, souscrivant à un rapport de la Commission de la Voirie à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$450.

37.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$55.27.

38.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$1,200 pour l'achat d'appareils de chauffage.

39.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$20,000 pour réparer des pavages permanents.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

41.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$4,150 pour macadamiser l'avenue Laurier.

42.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$1,740.00 pour la construction de trottoirs permanents dans certaines rues.

43.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande d'opérer le virement d'un montant de \$3,900 et en outre un crédit additionnel de \$1,540.

Sur proposition de M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés. (MM. les échevins L.-A. Lapointe, Lavallée, Larivière et Lamoureux, dissidents).

44.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande de construire un trottoir sur la rue Laporte.

24.—From Finance Committee, to distribute work of assessment of de Lorimier ward.

25.—From Finance Committee, to vote a sum of \$75 to the City Hall Department.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That said reports be received and adopted. (Ald. Guay dissenting as to item No. 23.)

26.—From Finance Committee, anent a certain delegation to Medecine Hat.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That said report be referred back to the Finance Committee.

27.—From Finance Committee concurring in the report of the Road Committee to substitute New York flags to certain walks.

28.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee to allow N. G. Valiquette to construct a coal chute.

29.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee to allow Mr. J. A. Jacobs to construct a vault.

30.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$20,000, to purchase and lay flagstone.

31.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee and Board of Health for the construction of a sewer in Dominion avenue.

32.—From Finance Committee concurring, but to the amount of \$69,000 only in the report of the Road Committee for an appropriation of \$99,000 to macadamize, repair, etc. certain streets.

33.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$67,000 to construct second section of Sherbrooke street sewer.

34.—From Finance Committee concurring in the report of the Road Committee anent the construction of a sidewalk on the North side of Mount-Royal Avenue.

35.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$15,000 re construction of small sewers.

36.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee to vary a sum of \$450.

37.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee to vary a sum of \$55.27.

38.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$1,200 to purchase heating apparatus.

39.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$20,000 to repair permanent sidewalks.

40.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee to repair permanent pavements.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

41.—From Finance Committee, declining to concur in the report of the Road Committee for an appropriation of \$4,150 to macadamize Laurier Avenue.

42.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee to vary a sum of \$1,740.00 to construct permanent sidewalks in certain streets.

43.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee to vary a sum of \$3,900 and for an additional appropriation of \$1,540.

On motion of Ald. J. B. A. MARTIN, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said reports be received and adopted. (Ald. L. A. Lapointe, Lavallée, Larivière and Lamoureux dissenting.)

44.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for the construction of a sidewalk in Laporte street.

Sur proposition de M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

45.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$670,810 pour pavé certaines rues d'une manière permanente.

Question différée à la demande de M. l'échevin Dagenais.

46.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$648,724.90 pour la confection de trottoirs permanents.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Dagenais.

Sur ce, M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN,

Propose: Que Son Honneur le Maire soit prié de convoquer une assemblée spéciale du Conseil pour lundi, le 2 août prochain, à 3 heures p.m., pour prendre en considération les deux rapports qui viennent d'être soumis et dont l'étude a été remise à plus tard.

M. l'échevin Larivière s'oppose à la présentation de ladite proposition suivant les articles 288 et 289 de la Charte.

Et ladite proposition est en conséquence déposée aux archives.

M. l'échevin Giroux déclare qu'il s'adressera à Son Honneur le Maire par réquisition, afin de faire convoquer ladite assemblée.

47.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de l'Aqueduc demandant d'opérer le virement d'un montant de \$575.

48.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de l'Aqueduc qui demande un crédit de \$2,150 à l'effet de poser des maîtres-tuyaux dans certaines rues.

49.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de l'Aqueduc qui demande un crédit de \$4,000 pour la pose de conduites maîtresses.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

50.—De la Commission des Finances, au sujet du rapport de la Commission d'Hygiène et de Statistiques qui demande un crédit de \$5,000 pour la construction d'un logis au bain Lévesque.

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin DAGENAIS,

Propose: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

Ladite proposition étant mise aux voix, le Conseil se partage.

Pour: L.-A. Lapointe, Giroux, Proulx, Dagenais, Lévesque L'Espérance, Turner, Bumbray, Gallery, N. Lapointe, Leclaire, Laviolette, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Major, Guay, Carter, Prud'homme, McKenna, Resther—22.

Contre: Clearihue, Sadler, Lavallée, Larivière, O'Connell, Roy, Lamoureux, Labrecque—8.

Ladite proposition est ainsi adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

51.—De la Commission des Finances, au sujet du rapport de la Commission d'Hygiène et de Statistiques qui demande un crédit de \$28,500 pour la construction d'un bain dans le quartier Saint-Louis.

52.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission d'Hygiène et de Statistiques qui demande un crédit de \$30.00 pour l'envoi d'une délégation à Worcester, Mass.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin DAGENAIS, il est

Résolu: Que lesdits rapports de la Commission des Finances soient reçus et adoptés.

53.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de l'Incinération qui demande un crédit de \$1,472 pour payer le salaire de certains employés du quartier de Lorimier.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLÉE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

54.—De la Commission des Finances, souscrivant au rap-

On motion of Ald. J. B. A. MARTIN, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

45.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$670,810 to pave permanent streets.

Consideration deferred at the request of Ald. Dagenais.

46.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$648,724.90 for the construction of permanent sidewalks.

Consideration deferred at the request of Ald. Dagenais. Ald. GIROUX thereupon moved, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN,

That His Worship the Mayor be requested to call a special meeting of the Council for Monday, the 2nd August next, at 3 o'clock p.m. to consider the two reports just submitted and consideration of which have been deferred.

Ald. Larivière objected to the presentation of said motion in view of articles 288 and 289 of the Charter.

And said motion was therefore filed of record, Ald. Giroux stating that he would apply to His Worship the Mayor by means of a requisition, in order that said meeting might be called.

47.—From Finance Committee, concurring in the report of the Water Committee to vary a sum of \$575.

48.—From Finance Committee, concurring in the report of the Water Committee for an appropriation of \$2,150 to lay mains in certain streets.

49.—From Finance Committee, concurring in the report of the Water Committee for an appropriation of \$4,000 to lay main pipes.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEARIHUE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

50.—From Finance Committee, anent the report of the Hygiene and Statistics Committee for an appropriation of \$5,000 for the construction of a dwelling at Lévesque bath.

Ald. L. A. LAPOINTE, moved, seconded by Ald. DAGENAIS,

That said report of the Finance Committee be received and adopted."

Said motion being put, the Council divided:

Yea: L. A. Lapointe, Giroux, Proulx, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Bumbray, Gallery, N. Lapointe, Leclaire, Laviolette, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Major, Guay, Carter, Prud'homme, McKenna and Resther—22.

Nays: Clearihue, Sadler, Lavallée, Larivière, O'Connell, Roy, Lamoureux, Labrecque—8.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

51.—From Finance Committee, anent the report of the Hygiene and Statistics Committee for an appropriation of \$28,500 for the construction of a bath in St. Denis ward.

52.—From Finance Committee, concurring in the report of the Hygiene and Statistics Committee for an appropriation of \$30.00 for delegation to Worcester, Mass.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DAGENAIS, it was

Resolved: That said reports of the Finance Committee be received and adopted.

53.—From Finance Committee, concurring in the report of the Incineration Committee for an appropriation of \$1,472 to pay salary of certain employee in de Lorimier ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLÉE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

54.—From Finance Committee, concurring in the report

port de la Commission des Parcs et Traverses qui demande un crédit de \$1,800 pour donner des concerts gratuits.

55.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Parcs et Traverses qui demande un crédit de \$6,300 pour la pose de pierre de bordure sur la Ferme Fletcher.

56.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Parcs et Traverses qui demande un crédit de \$4,500 pour creuser un étang sur la Ferme Fletcher.

57.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Parcs et Traverses qui demande un crédit de \$5,500 pour l'exécution de certains travaux à l'étang du Parc LaFontaine.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LEVESQUE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés. (M. l'échevin Clearihue dissident quant à l'item No 54—MM. les échevins Nault et Clearihue dissidents quant à l'item No 56).

58.—De la Commission des Finances, refusant de soumettre au rapport de la Commission des Parcs et Traverses qui demande un crédit de \$200 pour l'émondage des arbres sur l'Île Sainte-Hélène.

59.—De la Commission des Finances, refusant de soumettre au rapport de la Commission des Parcs et Traverses qui demande un crédit de \$18,775 pour des travaux d'améliorations au Champ de Mars.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: Que lesdits rapports de la Commission des Finances soient reçus et adoptés.

(MM. les échevins Lavallée, Lévesque et Nault dissidents quant à l'item No 58.)

60.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'accepter la cession de la rue Nicolet.

Sur proposition de M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin BUMBRAY, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

61.—Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que la règle 102 des règles du Conseil soit suspendue pour permettre la présentation des deux rapports suivants de la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

62.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, au sujet d'un compte de la "Montreal Light, Heat & Power Co." pour l'Eclairage des rues.

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté, et qu'il soit transmis au Département en Loi, avec instruction d'agir en conséquence, vu l'action intentée par la "Montreal Light, Heat & Power Co." contre la Cité.

63.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, recommandant la nomination de trois experts *re* question d'éclairage.

Renvoyé à la Commission des Finances.

64.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques au sujet de la filtration de l'eau de l'Aqueduc.

Sur proposition de M. l'échevin DAGENAIS, appuyé par M. l'échevin MARIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

65.—De la Commission des Parcs et Traverses, à l'effet de remettre à M. Damien Lalonde un dépôt de \$400.

Sur proposition de M. l'échevin LEVESQUE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté (MM. les échevins Proulx et Nault dissidents).

66.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques, à l'effet d'adjudiquer un contrat pour la construction d'une maison à la "Montreal Ship Lining Co."

Sur proposition de M. l'échevin LEVESQUE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

67.—De la Commission des Parcs et Traverses, à l'effet d'acheter certain terrain avoisinant le Parc Mont-Royal.

Renvoyé à la Commission des Finances.

of the Parks and Ferries Committee for an appropriation of \$1,800 *re* free concerts.

55.—From Finance Committee, concurring in the report of the Parks and Ferries Committee for an appropriation of \$6,300 to lay curbstone on Fletcher's Field.

56.—From Finance Committee, concurring in the report of the Parks and Ferries Committee for an appropriatoin of \$4,500 to construct a pond in Fletcher's Field.

57.—From Finance Committee, concurring in the report of the Parks and Ferries Committee for an appropriation of \$5,500 for certain work at the pond of La Fontaine Park.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LEVESQUE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted. (Ald. Clearihue dissenting as to item No. 54). (Ald. Nault and Clearihue dissenting as to item No. 56).

58.—From Finance Committee, declining to concur in the report of the Parks and Ferries Committee for an appropriation of \$200 to trim trees in St. Helen's Island.

59.—From Finance Committee, declining to concur in the following report of the Parks and Ferries Committee for an appropriation of \$18,775 to improve the Champ-de-Mars.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That said reports of the Finance Committee be received and adopted. (Ald. Lavallée, Lévesque and Nault dissenting as to item No. 58).

60.—From Road Committee, to accept Nicolet street.

On motion of Ald. GIROUX, seconded by Ald. BUMBRAY, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

61.—On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That Rule 102 of the Rules of Council be suspended in order to allow the presentation of the two following reports from the Fire and Light Committee.

62.—From Fire and Light Committee, anent the account of the Montreal Light, Heat & Power Co. for street lighting.

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be received and adopted, and transmitted to the Law Department, with instruction to act accordingly in view of the action of the Montreal Light, Heat & Power Co. against the City.

63.—From Fire and Light Committee, recommending the appointment of three experts *re* lighting question.

Referred to Finance Committee.

64.—From Hygiene and Statistics Committee anent the filtration of water supply.

On motion of Ald. DAGENAIS, seconded by Ald. MARIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

65.—From Parks and Ferries Committee, to remit a deposit of \$400 to Mr. Damien Lalonde.

On motion of Ald. LEVESQUE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be received and adopted. (Ald. Proulx and Nault dissenting).

66.—From Parks and Ferries Committee to grant contract for the construction of a certain dwelling to the Montreal Ship Lining Co.

On motion of Ald. LEVESQUE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

67.—From Parks and Ferries Committee, to purchase certain land adjoining Mount Royal Park.

Referred to Finance Committee.

68.—De la Commission de l'Incinération, à l'effet d'être autorisée à vendre du fer, etc.

Déposé sur le bureau.

69.—Du Bureau d'Hygiène, à l'effet de construire des égouts dans la rue Chambly et dans l'avenue Atwater.

Renvoyé aux Commissions de la Voirie et des Finances.

70.—De la Commission Spéciale, soumettant un projet de règlement *re* Commission des services électriques.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Yates.

AVIS DE MOTIONS.

71.—De M. l'échevin L.-A. Lapointe, pour l'adoption d'un règlement garantissant les débentures de la Compagnie d'Exposition de Montréal.

72.—De M. l'échevin L.-A. Lapointe, à l'effet de nommer certains échevins membres de certaines Commissions.

73.—De M. l'échevin Lévesque, pour soumettre une certaine question à la Commission d'Utilité publique.

74.—De M. l'échevin Lévesque, à l'effet de donner instruction à la Commission des Incendies et de l'Eclairage de demander des soumissions pour l'éclairage des rues de la Ville.

75.—De M. l'échevin Lévesque, pour reconSIDérer une certaine résolution du Conseil *re* achat d'un terrain.

76.—De M. l'échevin N. Lapointe, à l'effet d'acheter la "Montreal Water & Power Co."

ORDRE DU JOUR.

77.—Etant lu l'ordre du jour pour étudier en 1ère, 2ème et 3ème lectures, un règlement à l'effet de fermer les rues Donegana et Bisson.

Ledit règlement est en conséquence lu une première fois.

Sur proposition de M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que la règle 69 soit suspendue et que ludit règlement soit maintenant lu une deuxième fois.

Sur ce, le Conseil procède à l'étude dudit règlement en deuxième lecture.

Les sections 1 et 2 étant lues, elles sont agréées (M. l'échevin Lavallée dissident).

Sur proposition de M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que la section suivante soit ajoutée audit règlement:

"Ladite Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacific sera responsable de tous dommages qui pourront être causés à toute personne ou propriété, par suite de la fermeture desdites rues. Elle devra aussi indemniser la Cité et la tenir à l'abri de toute poursuite intentée, de tout jugement rendu ou réclamation reconnue bien fondée contre la Cité, en capital, intérêts et frais, selon le cas." (M. l'échevin Lavallée dissident.)

Sur proposition de M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que la section suivante soit ajoutée après la section 3.

"Ce règlement entrera en vigueur aussitôt qu'un acte notarié sera signé par la Compagnie et la Cité, contenant les conditions mentionnées dans le présent règlement." (M. l'échevin Lavallée dissident.)

M. l'avocat en chef de la Ville, présent au Conseil, ayant approuvé les amendements apportés audit règlement, Ludit règlement, tel qu'amendé, est lu pour la deuxième fois, et il est agréé. (M. l'échevin Lavallée dissident.)

Sur proposition de M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que la règle 69 soit suspendue, et que ledit règlement soit maintenant lu une troisième fois.

Ledit règlement est en conséquence lu pour la troisième fois.

Sur proposition de M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit règlement soit grossoyé et qu'il soit présenté à Son Honneur le Maire et au Greffier de la Ville pour qu'ils y apposent leurs signatures.

78.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Finances au sujet du salaire de certains employés du quartier de Lorimier,

68.—From Incineration Committee to sell certain iron, etc.

Laid on the table.

69.—From Board of Health for the construction of sewers in Chambly street and Atwater Avenue.

Referred to Road and Finance Committees.

70.—From Special Committee, submitting draft of By-law *re* Electric Service Co.

Consideration deferred at the request of Ald. Yates.

NOTICES OF MOTION.

71.—By Ald. L. A. Lapointe, for a By-law guaranteeing bonds of the Montreal Exhibition Co.

72.—By L. A. Lapointe—To appoint certain aldermen members of certain Committees.

73.—By Ald. Lévesque.—To submit a certain question to the Public Utilities Committee.

74.—By Ald. Lévesque.—To instruct the Fire and Light Committee to call for tenders for street lighting.

75.—By Ald. Lévesque.—To reconsider a certain resolution of Council *re* purchase of land.

76.—By Ald. N. Lapointe—To acquire the Montreal Water & Power Co.

ORDER OF THE DAY.

77.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a By-law to close Donegana and Bisson streets.

Said By-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. GIROUX, seconded by Ald. L. A. LAPONTE, it was

Resolved: That Rule 69 be suspended, and that said By-law be now read a second time.

The Council thereupon proceeded to consider said By-law in second reading.

The sections 1 and 2 being read, they were agreed to. (Ald. Lavallée dissenting).

On motion of Ald. GIROUX, seconded by Ald. L. A. LAPONTE, it was

Resolved: That the following section be added to said By-law:—

"Said Canadian Pacific Railway Co. shall be responsible for all damages which may be caused to any person or property, by reason of the closing of said streets. It shall also indemnify the City and hold it harmless against any suit instituted, judgment rendered or claim recognized as well founded against the City, in capital, interests and costs, as the case may be." (Ald. Lavallée dissenting).

On motion of Ald. GIROUX, seconded by Ald. L. A. LAPONTE, it was

Resolved: That the following section be added after section 3.

"This By-law shall come into force as soon as a notarial deed embodying the conditions mentioned in this By-law, shall have been signed by the Company and the City." (Ald. Lavallée dissenting).

The Chief City Attorney who was present in Council having approved the amendments to said By-law, Council

Said By-law as amended was read a second time and agreed to. (Ald. Lavallée dissenting).

On motion of Ald. GIROUX, seconded by Ald. L. A. LAPONTE, it was

Resolved: That Rule 69 be suspended, and that said By-law be now read a third time.

Said By-law was accordingly read a third time.

On motion of Ald. GIROUX, seconded by Ald. L. A. LAPONTE, it was

Resolved: That said By-law be engrossed and presented to His Worship the Mayor and the City Clerk for their signatures.

78.—The order of the day being read to consider a report of the Finance Committee anent the salary of certain employees of de Lorimier.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est
Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

79.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Finances au sujet de l'achat de certain terrain de M. C. Messier,

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN,

Propose: Que ledit rapport soit adopté.

M. l'échevin COUTURE, appuyé par M. l'échevin NAULT, propose en

Amendement: Que l'étude dudit rapport soit remise à une assemblée subséquente du Conseil, afin de donner à M. l'échevin Messier, qui est absent, l'opportunité de fournir certains renseignements au Conseil.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté, et il est

Résolu: En conséquence.

80.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville à l'effet d'adjudiquer un contrat pour la fourniture de charbon,

Sur proposition de M. l'échevin L'ESPÉRANCE, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

81.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1^{re}, 2^{ème} et 3^{ème} lectures un règlement à l'effet de réglementer la vente des journaux par les enfants,

Ledit règlement est lu une première fois.

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin ROY, il est

Résolu: Que la règle 69 soit suspendue, et que ledit règlement soit maintenant lu une deuxième fois.

Le Conseil procède alors à l'étude dudit règlement en deuxième lecture, et

La section 1 étant lue, et le Greffier de la Ville ayant constaté qu'il n'y avait pas un nombre suffisant de membres, savoir: 23, pour pouvoir adopter ledit règlement,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSSET,
Sous-greffier de la Ville.

CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLÉE SPECIALE DU 2 AOUT

RAPPORTS

ORDRE DU JOUR

1. *Finances et Voirie.*—Recommandant la construction de trottoirs permanents. (28 Juillet.)
2. *Finances et Voirie.*—Recommandant de pavé certaines rues. (28 Juillet.)
3. *Finances.*—Re achat d'un certain terrain de M. C. Messier. (8 Mars.)
4. *Spéciale.*—Re règlement pour permettre à la Compagnie Montreal Electric Service de fournir l'énergie électrique. (28 Juillet.)

RÈGLEMENTS

5. 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement à l'effet d'établir une bibliothèque publique. (Mercier.) (21 fév.—imprimé.) **
6. 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant le règlement No 260 re édifices. (Leclaire.) (2 mars—imprimé.) **
7. 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant et codifiant les règlements relatifs à l'hygiène. (Dagenais). (9 mars—imprimé)*
8. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement concernant les édifices sur certaines rues. (Yates). (23 mars.)* *

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

79.—The order of the day being read to consider a report of the Finance Committee re purchase of certain piece of land from Mr. C. Messier.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN,

That said report be adopted.

And a debate arising,

Moved in amendment by Ald. COUTURE, seconded by Ald. NAULT,

That further consideration of said report be deferred until a subsequent meeting of the Council, when Ald. Messier, who is absent will be afforded the opportunity of giving certain information to this Council.

Said amendment being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

80.—The order of the day being read to consider a report of the City Hall Committee to award contract for caal,

On motion of Ald. L'ESPÉRANCE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

81.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a By-law to regulate the sale of newspapers by children,

Said By-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. ROY, it was

Resolved: That Rule 69 be suspended, and that said By-law be now read a second time.

The Council proceeded to consider said By-law in second reading, and

Section 1 being read, and the City Clerk having ascertained that there was not a sufficient quorum of the members, viz.: 23, to adopt said By-law,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That the Council do now adjourn.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSSET,

Asst. City Clerk.

CITY COUNCIL

SPECIAL MEETING OF THE 2nd OF AUGUST

ORDER OF THE DAY.

REPORTS

1. *Finance and Roads.*—Recommending the construction of permanent sidewalks. (28th July.)
2. *Finance and Roads.*—Krecommend to pave certain streets. (28th July.)
3. *Finance.*—Re purchase of a certain piece of land from Mr. C. Messier. (8th March.)
4. *Special.*—Re By-law to allow the Montreal Electric Service Company to supply electricity. (28th July.)

BY-LAWS

5. 2nd and 3rd reading of a by-law for the establishment of a public library. (Mercier.) (21st Feb.—printed.) **
6. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 260 re buildings. (Leclaire). (2nd March—printed) * *
7. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend and codify the by-laws concerning health. (Dagenais.) (9th March—printed) *
8. 1st, 2nd 3rd reading of a by-law concerning buildings on certain streets. (Yates.) (23rd March.)* *

9. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 210 concernant la Cie des Tramways. (Sadler). (30 mars). **
10. 2ème et 3ème lectures d'un règlement codifiant les différents règlements *re taxes*. (L.-A. Lapointe). (13 avril—imprimé). **
11. 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 370. (Lévy). (21 avril). **
12. 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 129 *re abattoirs*. (Lévy). (11 mai—imprimé). *
13. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet de permettre à la Cie de télégraphe "Northern Commercial" de poser des câbles dans les rues. (Larivière). (1er juin). *
14. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet d'amender le règlement No. 370 *re circulation des voitures dans certaines rues*. (Nault). (8 juin). *
15. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet d'amender le règlement No. 343 *re poteaux*. (Larivière). (22 juin). *

MOTION

16. *Nault.*—Pour exproprier le matériel de la Cie "M. L. H. & P." servant à la production et à la distribution du gaz. (12 octobre). *

REGLEMENTS

17. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 270 concernant la voirie. (Gadbois). (29 juin). *
18. 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 304 *re inspection des aliments*. (Lamoureux). (21 septembre—imprimé). *

RAPPORT.

19. *Voirie.*—Pour effacer la ligne homologuée du côté Est de la rue Saint-Jean-Baptiste. (23 novembre). *

MOTIONS

20. *Leclaire.*—Pour dénommer le bain public dans le quartier Saint Jean-Baptiste. (30 novembre). *
21. *Roy.*—Pour accorder à la Cie des tramways la permission de faire circuler certains chars. (30 novembre). *

REGLEMENTS

22. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 260 *re édifices*. (Yates). (29 juin). *
23. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 260 *re édifices*. (Yates). (12 octobre). *
24. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 340 *re industries dangereuses*. (Yates). (12 octobre). *
25. 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 296 *re marchés*. (Lamoureux). (2 novembre—imprimé). *
26. 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet de permettre à la "Electric Service Co." de fournir l'électricité. (Lévesque). (16 novembre). (Imprimé). *
27. 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet de permettre à la Cie des Tramways de Montréal de transporter des marchandises. (Dagenais). (10 novembre—imprimé).

MOTIONS

28. *Gadbois.*—Pour amender certaines règles du Conseil. (11 janvier). *
29. *Gadbois.*—Pour modifier les attributions de certaines Commissions. (11 janvier). *
30. *Ward.*—Pour l'établissement d'un département d'architecture. (18 janvier). *
31. *Mercier.*—Pour la nomination d'une Commission de contrôle. (25 janvier). *
32. *Martin, M.*—Pour qu'une enquête soit faite *re réparations à l'hôtel de ville*. (25 janvier). *
33. *Lévesque.*—Pour permettre à M. E. N. Hébert de fournir de l'électricité. (1er février). *

RAPPORT

34. *Voirie.*—Pour modifier l'arrangement *re voie de service* rue Bercy. (1er février). *

9. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 210 *re Montreal St. Ry. Co.* (Sadler.) (30th March). **
10. 2nd and 3rd reading of a by-law to codify the different by-laws *re taxes*. (L. A. Lapointe.) (13th April—printed). **
11. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 370. (Lévy.) (21st April) **
12. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 129 *re abattoirs*. (Lévy.) (11th May—printed). *
13. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to allow the Northern Commercial Telegraph Co. to lay cables in streets. (Larivière.) (1st June). *
14. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law 370 *re vehicles in certain streets*. (Nault.) (8th June). *
15. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 343 *re poles*. (Larivière.) (22nd June). *

MOTION

16. *Nault.*—To expropriate the gas plant of the M. L. H. & P. Co. (12th October). *

BY-LAWS

17. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 270 *re streets*. (Gadbois.) (29th June). *
18. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 304 *re inspection of food*. (Lamoureux.) (21st September—printed). *

REPORT

19. *Road.*—To erase homologated line on East side of St. Jean Baptiste street. (23rd November). *

MOTIONS

20. *Leclaire.*—To name the public bath in St. Jean Baptiste ward. (30th November). *
21. *Roy.*—To allow the M. S Ry Co. to operate certain cars. (30th November). *

BY-LAWS

22. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 260 *re buildings*. (Yates). (29th June). *
23. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 260 *re buildings*. (Yates). (12th October). *
24. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 340 *re dangerous industries*. (Yates). (12th October). *
25. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 296 *re markets*. (Lamoureux). (2nd November—printed). *
26. 2nd and 3rd reading of a by-law to allow the Electric Co. to supply electricity. (Levesque). (16th Nov. Printed). *
27. 2nd and 3rd reading of a by-law to allow the Montreal Street Railway Co. to carry freight. (Dagenais). (10th November—printed).

MOTIONS

28. *Gadbois.*—To amend certain rules of Council. (11th January). *
29. *Gadbois.*—To change the duties of certain Committees. (11th January). *
30. *Ward.*—For the creation of a department of architecture. (18th January). *
31. *Mercier.*—For a Board of Control. (25th January). *
32. *M. Martin*—For an investigation *re repairs to City Hall*. (25th January). *
33. *Lévesque.*—To allow Mr. E. N. Hébert to supply electricity. (1st February). *

REPORT

34. *Road.*—To amend agreement *re spur line on Bercy St.* (1st February). *

REGLEMENTS

35. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement pour permettre à la Compagnie d'Electricité Saraguay de fournir l'énergie électrique. (Lévesque.) (1er février.) *
36. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement pour permettre à la Compagnie Canadian Light & Power de fournir l'énergie électrique. (Lévesque.) (1er février.) *
37. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet de permettre à la Cie de Publication de La Patrie de fournir l'électricité. (Lévesque.) (8 février.) *

MOTIONS

38. *Guay.*—Pour enjoindre à la Cie. du chemin de fer du Grand Tronc de placer des barrières à certains passages à niveau. (8 février.) *
39. *Guay.*—Pour amender le règlement No. 358 *re* édifices dans le quartier Saint-Henri. (22 février.) *

RAPPORT

40. *Hôtel de Ville.*—Demandant des instructions au sujet du cas de M. L. de Montigny. (11 jan.) *

MOTIONS

41. *Proulx.*—Pour la nomination d'une Commission *re* droits de la Cité relativement à la gare de la Place Viger. (1er mars.) *
42. *Gallery.*—Pour amender résolution *re* Cie Sherwin-Williams. (15 mars.) *
43. *Gallery.*—Pour amender le règlement No. 92 *re* trottoirs. (5 avril.) *
44. *Nault.*—Pour l'établissement d'un service électrique municipal. (5 avril.) *

REGLEMENTS

45. 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* vente des journaux par les enfants. (Proulx.) (13 avril—imprimé.)
46. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* circulation à l'intersection des rues. (Proulx.) (13 avril—imprimé.)
47. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 296 *re* marchés. (Lévy.) (13 avril.)
48. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 339 *re* édifices. (Marin.) (13 avril.)
49. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 89 *re* affiches. (Proulx.) (13 avril—imprimé.)
50. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 50 *re* cochères. (Proulx.) (13 avril—imprimé.)
51. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet de permettre à certaines compagnies de se servir des conduits du système des alarmes d'incendie. (Yates.) (13 avril.)

MOTIONS

52. *Couture.*—Pour amender les règlements Nos. 130 et 260 concernant la fumée. (10 Mai.)
53. *Yates.*—Pour amender le règlement No 130 concernant la fumée. (10 Mai.)
54. *Prud'homme.*—Pour intenter une poursuite contre la Cie de chemin de fer du Parc et de l'Île de Montréal. (10 Mai.)
55. *Prud'homme.*—Pour percer l'avenue de la Montagne. (10 Mai.)
56. *Lévesque.*—Pour amender la règle No 111. (25 Mai.)
57. *Lapointe L.-A.*—Pour modifier les règlements *re* aquarelle. (31 mai.)
58. *Couture.*—Concernant une certaine expropriation dans le quartier LaFontaine. (31 mai.)

RAPPORT

59. *Hygiène et Statistiques*—Pour recevoir certains malades venant de Westmount. (31 mai.)

MOTIONS

60. *Lapointe L. A.*—Pour la nomination d'une Commission *re* services électriques. (7 juin.)
61. *Fraser.*—Re nouvelle entrée au parc Mt-Royal. (14 Juin.)

BY-LAWS

35. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to allow the Saraguay Electric Co. to supply electricity. (Lévesque.) (1st February.) *
36. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to allow the Canadian Light and Power Co. to supply electricity. (Lévesque.) (1st February.) *
37. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to allow La Patrie Publishing Co. to supply electricity. (Lévesque.) (8th February.) *

MOTIONS

38. *Guay.*—To instruct the G. T. R. Co. to place gates at certain crossings. (8th February) *
39. *Guay.*—To amend by-law No. 358 *re* buildings in St. Henry ward. (22nd February) *

REPORT

40. *City Hall.*—For instructions anent the case of Mr. L de Montigny. (11th January). *

MOTIONS

41. *Proulx.*—For a committee *re* rights of City concerning place Viger Station. (1st March). *
42. *Gallery.*—To amend resolution *re* Sherwin-Williams Co. (15th March.) *
43. *Gallery.*—To amend by-law No. 92 *re* sidewalks. (5th April.) *
44. *Nault.*—For a municipal electric service. (5th April.) *

BY-LAWS

45. 2nd and 3rd reading of a by-law to regulate the sale of newspapers by children. (Proulx.) (13th April.) (Printed.)
46. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to regulate traffic at the intersection of streets. (Proulx.) (13th April.) (Printed.)
47. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 296 *re* markets. (Lévy.) (13th April.)
48. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 339 *re* buildings. (Marin.) (13th April.)
49. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 89 *re* posters. (Proulx.) (13th April.) (Printed.)
50. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 50 *re* cabmen (Proulx.) (13th April.) (Printed.)
51. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to allow certain companies to use fire alarm conduits. (Yates.) (13th April.)

MOTIONS

52. *Couture.*—To amend by-laws Nos. 130 and 260 *re* smoke. (10th May.)
53. *Yates.*—To amend by-law No. 130 *re* smoke. (10th May.)
54. *Prud'homme*—To take proceedings against the Montreal Park and Island Ry. Co. (10th May.)
55. *Prud'homme.*—To open Mountain Avenue. (10th May.)
56. *Lévesque.*—To amend Rule 111. (25th May.)
57. *Lapointe L. A.*—To codify by-laws *re* water-works. (31st May.)
58. *Couture.*—Anent a certain expropriation in LaFontaine Ward. (31st May.)

REPORT

59. *Hygiene and Statistics.*—To receive certain patients from Westmount. (31st May.)

MOTIONS

60. *Lapointe L. A.*—For a Committee *re* electric services. (7th June.)
61. *Fraser.*—Anent new entrance to M. R. Park. (14th June.)

REGLEMENT

62. 1re, 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet d'annexer des parties de certains quartiers au quartier de Lorimier. (Lavallée). (14 juin).

MOTION

63. *Bumbray.*—Pour un règlement à l'effet de fermer certaines rues. (5 juillet).

RAPPORT

64. *Parks et Traverses.*—Pour nommer un Surintendant pour l'Île Sainte-Hélène. (13 juillet).

MOTIONS

65. *Lapointe L.-A.*—Au sujet de certaines taxes spéciales. (13 juillet).

66. *Martin M.*—Pour nommer un Comité re Service Municipal. (13 juillet).

67. *Carter.*—Pour fermer les buvettes à certaines heures. (13 juillet).

68. *Mercier.*—Pour ouvrir le Boulevard Saint-Laurent. (13 juillet).

69. *Duquette.*—Pour accorder un privilège à la Compagnie dite "Paterson Mang Co." (13 juillet).

REGLEMENT

70. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement re service d'électricité municipal. (Roy). (14 juin).

MOTION

71. *Proulx.*—Pour amender le règlement concernant les théâtres. (14 juillet).

NOTE.—Les items marqués ainsi : * ont été appelés et n'ont pas été pris en délibération (* une fois; ** deux fois).

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

**AVIS PUBLIC****Règlement No 392**

Avis public est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Montréal, en vertu des pouvoirs que lui confère la charte de ladite Cité, a adopté un règlement intitulé : "Règlement No. 392, à l'effet de fermer les rues Donegana et Bisson."

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,

HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 30 juillet 1909.

**Avis Public****Roles de Perception des Taxes Personnelles, d'Affaires et de l'Eau.**

AVIS est par les présentes donné que les évaluateurs de la Ville de Montréal ont complété le rôle de perception des taxes personnelles, d'affaires et de l'eau pour tous les quartiers de la Ville, et qu'ils l'ont déposé en leur bureau, à l'Hôtel de Ville, où il pourra être vu et examiné par toutes personnes intéressées jusqu'au 11e jour du mois d'août prochain (1909).

Que lesdits évaluateurs s'assembleront en leur bureau, de 10 heures a.m. à 5 heures p.m., pour réviser ledit rôle et qu'ils entendront et examineront toutes les plaintes qui

BY LAW

62. 1st, 2nd and 3rd reading of a by law to annex parts of certain wards to de Lorimier Ward. (Lavallée). (14th June).

MOTION

63. *Bumbray.*—For a by-law to close certain streets. (5th July.)

REPORT

64. *Parks and Ferries.*—To appoint a superintendent for St. Helen's Island. (13th July.)

MOTIONS

65. *Lapointe, L. A.*—Re certain special taxes. (13th July.)

66. *Martin, M.*—To appoint a Municipal Service Committee. (13th July.)

67. *Carter.*—To close bars at certain hours. (13th July.)

68. *Mercier.*—To open St. Lawrence Boulevard. (13th July.)

69. *Duquette.*—To allow Paterson Manufg. Co. a certain privilege.

BY-LAW

70. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law re Municipal Electric Plant. (Roy.) (14th June.)

MOTION

71. *Proulx.*—To amend by-law re Theatres. (14th July.)

NOTE.—Items marked thus : * were called and not proceeded with (* once, ** twice.)

L. O. DAVID,
City Clerk.

**PUBLIC NOTICE****By-Law No. 392**

Public Notice is hereby given that the Council of the City of Montreal, in virtue of the powers conferred upon it by the Charter of the said City, has adopted a by-law known as "By-Law No. 392 to close Donegana and Bisson streets."

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,

CITY HALL,
Montreal, 30th July 1909.

**Public Notice**

Personal, Business and Water Taxes,
Tax Roll.

NOTICE is hereby given that the assessors for the City of Montreal have completed the Roll of Personal, Business and Water Taxes for all the Wards of the City, and that the same is deposited at their office, at the City Hall, where it may be seen and examined by any person interested, until the 11th day of August next (1909).

That the said Assessors will meet at their office aforesaid from 10 o'clock a.m. to 5 o'clock p.m., to revise said

leur seront soumises concernant toute inscription audit rôle savoir:

Les quartiers Sainte-Cunégonde, Saint-Joseph, Saint-Georges, Saint-André, et Saint-Laurent, Vendredi, le 13ème jour du mois d'août prochain (1909).

Les quartiers Sainte-Marie, Papineau, Saint-Gabriel et Hochelaga, Lundi, le 16ème jour du mois d'août prochain (1909).

Les quartiers Est, Centre, Ouest, Saint-Henri et De Lorimier, Mardi, le 17ème jour du mois d'août prochain (1909).

Les quartiers Saint-Jacques, La Fontaine et Saint-Louis, Mercredi, le 18ème jour du mois d'août prochain (1909).

Les quartiers Saint-Jean-Baptiste, Duvernay, Sainte-Anne, Saint-Denis et Mont-Royal, Jeudi, le 19ème jour du mois d'août prochain (1909).

A. LANGEVIN,

Président.

J. HAMILTON FERNS,

Vice-Président.

WILLIAM EUARD,

WM. G. OWENS,

R. FITZ-GIBBON,

GEO. BEAUSOLEIL,

D. P. PERRIN,

J. HORACE PRENOVEAU,

Evaluateurs.

Bureau des Evaluateurs,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 29 juillet 1909.

ASSESSORS OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 29th July, 1909.

roll, and to hear and examine all complaints that may be brought before them, respecting any entry in such roll, viz.:

Ste. Cunégonde, St. Joseph, St. George, St. Andrew and St. Lawrence wards, Friday, the 13th day of August next (1909).

St. Mary, Papineau, St. Gabriel and Hochelaga wards, Monday, the 16th day of August next (1909).

East, Centre, West, St. Henry and De Lorimier wards, Tuesday, the 17th day of August next (1909).

St. James, La Fontaine and St. Louis wards, Wednesday, the 18th day of August next (1909).

St. Jean-Baptiste, Duvernay, St. Ann's, St. Denis and Mount Royal wards, Thursday, the 19th day of August next (1909).

A. LANGEVIN,

President.

J. HAMILTON FERNS,

Vice-President.

WILLIAM EUARD,

WM. G. OWENS,

R. FITZ-GIBBON,

GEO. BEAUSOLEIL,

D. P. PERRIN,

J. HORACE PRENOVEAU,

Assessors.

EGOUTS

Département de la Voirie

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au greffier de la Ville et portant à l'endos "Soumissions pour égout", seront reçues au bureau du greffier de la Ville jusqu'à midi, jeudi, le 5 août, 1909, pour la construction d'un égout de 6 pieds circulaire dans la partie de rue ci-dessous mentionnée avec les raccordements nécessaires suivant les proportions que l'on peut voir au bureau du soussigné, à savoir:

RUE SHERBROOKE, 21ème SECTION.—De la rue St-Denis au Boulevard St-Laurent.

Les soumissions seront ouvertes par le greffier de la Ville, en présence des intéressés à la première assemblée de la Commission de la Voirie après la réception desdites soumissions.

La plus basse et aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Les propriétaires qui désirent faire des raccordements devront en donner avis à l'inspecteur de la Ville sans tarder, car une fois l'égout construit, ils devront se procurer un permis et déposer un certain montant d'argent pour couvrir le coût approximatif du raccordement.

Toutes réclamations pour égouts existants déjà dans les dites rues ou parties de rues, devront être produites au bureau de l'inspecteur de la Voirie, sous deux mois après l'achèvement du nouvel égout.

Toutes informations se rapportant aux égouts que l'on doit construire seront fournies au bureau de l'inspecteur de la Ville.

Le tout, suivant le règlement No 298, concernant les

JOHN-R. BARLOW,
Inspecteur de la Cité.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 23 juillet 1909.

SEWERS

Road Department

SEALED TENDERS addressed to the undersigned and endorsed "Tender for a Sewer" will be received at the office of the City Clerk until noon, Thursday, the 5th of August 1909 for the construction of a sewer 6 feet circular in the undermentioned section of street with the necessary connections according to the section and specifications on view in the office of the undersigned, viz.:

SHERBROOKE STREET, 2nd SECTION.—From St-Denis street to St-Lawrence Boulevard.

Tenders will be opened by the City Clerk in the presence of the interested parties at the first meeting of the Road Committee following the reception of said tenders.

The lowest or any tender will not necessarily be accepted.

The Committee reserve the right of accepting tenders for one or more sewers.

Proprietors wishing connections must notify the City Surveyor at once, as after sewers are completed, permit must be taken out and sum deposited to cover estimated cost of such connections. Claims for existing sewers in said streets must be filed with the City Surveyor within two months after the completion of the new sewer.

Any information with regard to sewers to be built will be given at the office of the City surveyor, all in accordance with By-law No 298 concerning sewers.

JOHN R. BARLOW,
City Surveyor.

CITY SURVEYOR'S OFFICE,

CITY HALL,

Montreal 23rd of July 1909.



Avis Public

Quartier Est

La charge d'échevin No 3 du quartier Est de la Cité étant devenue vacante par suite du décès de l'échevin J.-C.-E. Lévy, qui occupait cette charge,

Avis public est par les présentes donné que la nomination des candidats pour remplir cette vacance aura lieu au bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel-de-Ville, durant les heures de bureau, entre le 9 et le 16 août prochain, à midi.

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul candidat mis en nomination, ce candidat se trouvera élu "ipso facto", mais dans le cas où deux ou plusieurs candidats seraient mis en nomination, un bureau de votation sera accordé et l'élection se fera mardi, le 24 aout prochain, entre 9 heures de l'avant-midi et 5 heures de l'après-midi, aux endroits qui seront désignés dans un avis subséquent.

On pourra, en s'adressant au bureau du soussigné, obtenir des blancs de bulletins de présentation, de certificats d'éligibilité et de dépôt, ainsi que tous renseignements nécessaires concernant les formalités qui doivent être observées.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA VILLE,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, le 29 juillet 1909.



SERVICE DES INCENDIES

Aux Entrepreneurs.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos la suscription (1) "Soumission pour la construction d'un poste de pompiers" (2) "Soumission pour l'érection d'une écurie" et (3) "Soumission pour réparations au poste de pompiers No 10", suivant le cas, seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, jusqu'à midi, Mardi, le 10 aout prochain, (1) pour la construction d'un poste de pompiers, rue des Cèdres, (2) pour l'érection d'une écurie en arrière du poste de pompiers No. 4, Square Chaboillez, et (3) pour réparations au poste de pompiers No 10.

Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de M. L.-R. Montbriant, architecte, No 230 rue St-André.

Les soumissions devront être faites sur des formules qui seront fournies sur demande.

Un chèque certifié et payable à l'ordre du Trésorier de la Cité, au montant de 10% du montant de la soumission dans chaque cas, devra être déposé entre les mains dudit trésorier.

Un certificat de tel dépôt sera donné à chaque soumissionnaire et devra accompagner la soumission qui sera remise au Greffier de la Cité.

Les soumissions seront ouvertes par le Greffier de la Cité, en présence des intéressés, à la première séance de la Commission des Incendies et de l'Eclairage qui suivra leur réception.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre des soumissions reçues.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, le 29 juillet 1909.



Public Notice

East Ward

Office of Alderman No. 2 of East Ward of the City, having become vacant through the demise of Ald. J. C. E. Lévy, who occupied said office.

Public notice is hereby given that the nomination of candidates to fill the said vacancy will be held at the City Clerk's Office, City Hall, during office hours, between the 9th and 16th August next, at noon.

In the event of there being only one candidate nominated, he shall "ipso facto" be elected, but in the event of there being two or more candidates, a poll shall be granted and the election shall be held on Tuesday, the 24th August next, between the hours of 9 o'clock in the forenoon and 5 o'clock in the afternoon, at such places as will be specified in a subsequent notice.

Blank forms of nomination papers, certificates of qualification and of deposit, and any information regarding the formalities which must be observed, may be obtained, on application, at the office of the undersigned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 29th July, 1909.



FIRE DEPARTMENT

TO CONTRACTORS.

Sealed tenders, addressed to the undersigned and endorsed (1) "Tender for the construction of a fire station" (2) "Tender for the erection of a stable" (3) "Tender for repairs to No. 10 fire station" as the case may be, will be received at the City Clerk's Office, City Hall, until noon, Tuesday, the 10th August next, (1) for the construction of a fire station, on Cedar street, (2) for the erection of a stable back of No. 4 fire station, Chaboillez square, and (3) for repairs to No. 10 fire station.

The plans and specifications may be seen at the office of Mr. L. R. Montbriant, architect, No. 230 St. André st.

Tenders must be made on forms which will be supplied on application.

A certified cheque equal to 10% of the amount of the tender in each case shall be deposited with the City Treasurer, payable to his order. Each tenderer shall receive a certificate of such deposit, and this certificate shall accompany the tender delivered to the City Clerk.

The tenders will be opened by the City Clerk, in the presence of the interested parties, at the first meeting of the Fire and Light Committee following the reception of said tenders.

The Committee does not bind itself to accept the lowest or any tenders submitted.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, July 29th 1909.



SERVICE DES INCENDIES SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos la suscription "Soumissions pour bonnets de fourrure d'officiers et de pompiers" seront reçues au bureau du greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, jusqu'à midi, jeudi, le 5 août prochain, pour la fourniture de 77 plus ou moins de bonnets de fourrure d'officiers et de 300 plus ou moins, de bonnets de fourrure de pompiers.

Les soumissions devront être faites sur des formules qui seront fournies par le département.

Un chèque certifié et payable à l'ordre du Trésorier de la Cité, au montant de 10 pour cent devra être déposé entre les mains dudit trésorier. Un certificat de tel dépôt sera donné à chaque soumissionnaire et devra accompagner la soumission qui sera remise au greffier de la Cité.

Les intéressés devront s'adresser au bureau du chef du service des Incendies, quartiers généraux, angle des rues Craig et Chenneville, entre 10 heures du matin et 5 heures de l'après-midi, pour obtenir tous les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les soumissions seront ouvertes par le Greffier de la Cité, en présence des intéressés, à la première séance de la Commission des Incendies et de l'Eclairage qui suivra leur réception.

La Commission ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions reçues.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA VILLE,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, le 26 juillet 1909.



SERVICE DES INCENDIES SOUMISSIONS.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant à l'endos la suscription "Soumission pour boyaux à incendie" ou "Soumission pour pompe à incendie", suivant le cas, seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, jusqu'à midi, mardi, le 10 août prochain, pour la fourniture de 3000 pieds de boyaux en coton à double enveloppe, avec doublure en caoutchouc d'un diamètre de 2 1-2" avec raccords à filière "Highby" et qui seront éprouvés si la Commission le désire, et pour une pompe à incendie de la capacité de 1000 gallons impériaux à la minute.

Le cahier des charges et tous les renseignements dont on aura besoin pourront être obtenus au bureau du chef du service des Incendies, quartiers généraux, à l'angle des rues Craig et Chenneville, entre 9 heures du matin et 5 heures de l'après-midi. Les prix soumis pour la pompe devront inclure la livraison, tous frais payés.

Un chèque certifié et payable à l'ordre du Trésorier de la Cité, au montant du 10 pour cent du montant de la soumission dans chaque cas, devra être déposé entre les mains dudit Trésorier. Un certificat de tel dépôt sera donné à chaque soumissionnaire et devra accompagner la soumission qui sera remise au Greffier de la Cité.

Les soumissions seront ouvertes par le Greffier de la Cité, en présence des intéressés à la première séance de la Commission des Incendies et de l'Eclairage qui suivra leur réception.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre des soumissions reçues.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, le 29 juillet 1909.



FIRE DEPARTMENT TENDERS

Sealed tenders, addressed to the undersigned, and endorsed "Tender for officers' or firemen's winter fur caps" will be received at the City Clerk's Office, City Hall, up to noon, Thursday the 5th August next, for the supply of 77 more or less, officers' and of 300 more or less, firemen's winter fur caps.

All tenders must be made on forms which will be supplied by the department.

A certified cheque equal to 10 per cent shall be deposited with the City Treasurer, payable to his order. Each tenderer shall receive a certificate of such deposit, and this certificate shall accompany the tender delivered to the City Clerk.

Intending tenderers shall apply at the office of the Chief of the Fire Department, headquarters, corner of Craig and Chenneville streets, between the hours of 10 a.m. and 5 p.m., to obtain all necessary information and specifications.

The tenders will be opened by the City Clerk, in the presence of the interested parties, at the first meeting of the Fire and Light Committee following the reception of the said tenders.

The Committee does not bind itself to accept the lowest or any tender submitted.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, July 26th 1909.



FIRE DEPARTMENT TENDERS.

Sealed tenders, addressed to the undersigned, and endorsed "Tender for fire hose" or "Tender for steam fire engine" as the case may be, will be received at the City Clerk's Office, City Hall, up to noon, Tuesday, the 10th August next, for the supply of 3000 feet, more or less, of double jacket cotton fire hose, rubber lined 2 1-2" in diameter, with couplings "Highby thread", to be subjected to a test if the Committee so desire, and for one steam fire engine of a capacity of 1000 imperial gallons per minute.

Specifications and any information concerning the above fire hose and steam fire engine, can be obtained at the office of the chief of the fire department, headquarters, corner of Craig and Chenneville streets, between the hours of 9 a.m. and 5 p.m. The prices submitted for the above apparatus to include delivery, all charges paid.

A certified cheque equal to 10 per cent of the amount of the tender in each case shall be deposited with the Treasurer, payable to his order. Each tenderer shall receive a certificate of such deposit, and this certificate shall accompany the tenders delivered to the City Clerk.

The tenders will be opened by the City Clerk, in the presence of interested parties, at the first meeting of the Fire and Light Committee following the reception of said tenders.

The Committee does not bind itself to accept the lowest or any tender submitted.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, July 29th 1909.



AQUEDUC DE MONTREAL

Tuyau en Acier 72 pouces de
diamètre

Des soumissions cachetées adressées au Greffier de la Cité, seront reçues au bureau dudit Greffier, Hôtel-de-Ville, Montréal jusqu'à midi, mardi le 3 août prochain, pour la fourniture et livraison à l'entrée de l'aqueduc, chemin de Lachine, d'environ 130 pieds linéaires de tuyau en acier de 72 pouces de diamètre.

Devis et cahier des charges et toute autre information, pourront être obtenues au bureau du surintendant de l'aqueduc, Hôtel-de-Ville.

Les soumissions devront être accompagnées d'un certificat de dépôt entre les mains du Trésorier de la Cité, d'une somme de \$300.00.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés par le Greffier de la Cité, à la première assemblée de la Commission de l'Aqueduc qui suivra leur réception.

La Commission de l'Aqueduc ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA VILLE,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, le 26 juillet 1909.



Montreal Water Works

Steel Pipe 72 inches diameter

Sealed tenders will be received by the City Clerk, City Hall, Montreal, until noon Tuesday, the 3rd of August next, for the supply and delivery at the entrance of the Aqueduct, Lower Lachine Road, of about 130 lineal feet of flanged steel pipe 72 inches diameter.

Specifications and all information may be obtained at the office of the Superintendent of Water Works, City Hall Montreal.

Tenders to be accompanied by a certificate of deposit with the City Treasurer for the sum of \$300.00.

Tenders will be opened by the City Clerk, in the presence of the interested parties at the first meeting of the Water Committee following their reception.

The Water Committee does not bind itself to accept the lowest or any of the tenders.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, July 26th 1909.

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS—TRANSFERS OF PROPERTIES

HOCHELAGA & JACQUES-CARTIER

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregistrement Date of registration.	Date du contrat Date of deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur Purchaser.	No. du cadastre Cadastral number.	Etendue—Ares. Area.	Rue Street.	Genre.—a—Descript. Price.	Prix Price.
Hochelaga	159727	19 juillet 1909	9 juil. 1909	Succ. Henry Hogan	Thos Melançon	148-2197	2062	208 Hogan	L \$	347 45
	159728	19 "	15 juin "	Vve O. Robert	F. A. Heinrich	4 S. E. 80-141	3600	612 Moreau	B	350 00
St. Denis	159731	19 "	10 juil.	T. Melançon	Diles C. Seguin et al	148-2197	2062	208 Hogan	B	850 00
"	159733	19 "	16 "	M. Vincent	H. Dupont	8-599	5000	Huntry	L	1100 00
"	159743	19 "	15 "	H. Bracault	J. Gravelle	339-280	2575	Garnier	L	700 00
"	159748	20 "	19 "	Dme J. St. Martin et al.	Wm Rutherford	P. 333	13600	Papineau	L	3000 00
	159752	20 "	9 "	H. R. Drummond	C. Boileau	N. O. 331-258	2350	669 Garnier	B	250 00
	159758	20 "	19 "	P. Bigras	F. Morin	S. E. 8-62	550	784 Cowan	B	1500 00
Ste. Marie,	159760	20 "	10 "	Jos. Blais	W. Lefebvre et al	172-1137 & 1138	4000	7ème Ave.	B \$	2600 00
St. Denis	159761	20 "	20 "	I. Préfontaine	H. Mercier	325-426 & 427, 325-457, 458 & 459	9504	St. André	L	2500 00
"	159765	20 "	20 "	J. Keegan	E. E. Lauzon	325-541 & 542, 325-557 & 558	7736	St. Hubert & Mentana	L	1500 00
Ste. Cunégonde et St. Joseph.	159766	20 "	6 juin "	Vve Wm D. Chisholm	The G. T. R. Coy of Canad.	434, 46 St. Ant., 795 St. Ant.	9734	1450 et 1452 St. Jacques, 51 à 53½ Dominion, Chaboillez Sq.		
St. Gabriel.	159767	20 "	23 "	A. R. Whittall	J. W. Hayden	3348-9, 3349-5	2269	55 Rushbrooke	B Consid.	\$ 2500 00
St. Denis	159778	20 "	4 avril "	N. Vézina	J. Thauvette	5-419, 420 & 421	9375	Christophe-Colomb coin Beaubien.	L	1900 00
"	159779	20 "	30 juin "	Vve J. L. Lapointe et al.	"	5-419.	3125	"	L Droits \$	110 00
De Lorimier.	159783	20 "	26 "	J. Charpentier	N. Trudeau	7-3.	2784	1284 à 1290 Chapleau, 1291 et 1296 Mont-Royal	B	9500 00
St. Denis, Hochelaga	159805	21 "	15 juil.	T. Gibeau	E. Pichette	329-63	2000	372 Brebeuf	B	800 00
St. Denis	159811	21 "	16 "	Dignard Limitée	La Société d'Administration Générale	23-518 à 528	28820	Nicolet et Duquette	B	50000 00
"	159819	21 "	7 avril "	R. Oliver	T. Lockhart	4 S. 8-527	2500	496 à 500 Huntly	B	2000 00
	159832	22 "	28 nov. 1907	E. Prevost	J. Taillefer	489-278 & 279	4350	3364 à 3368 St. Hubert	B & L	Retraction, Considérat.
"	159833	22 "	28 "	J. Taillefer	J. Lafleur	"	44	"	B & L	
Duvernay.	159834	22 "	20 juil. 1909	V. E. Brien	A. Beaulieu	328-468	2375	Boyer	L \$	1300 00
Ste. Marie	159836	22 "	21 "	St. Denis Land Co.	E. Keraval	7-946 & 4 S. E. 7-947	4125	Labelle	L	950 00
"	159841	22 "	21 "	A. Gravel	L. C. Bourgeois	11-102	2028	400 et 402 Mont-Royal	L	323 13
Ste. Cunégonde..	159844	22 "	16 juin "	The Rosemount Land & Improvement Co.	E. Larivée	172-365	1505	2ème Ave.	L	6500 00
De Lorimier.	159858	22 "	19 juil.	"	A. Pryde	172-774	1950	8ème Ave.	L	175 00
St. Denis.	159859	22 "	2 "	V. Brault	J. Brault	386-131	2640	503 à 509 St. Antoine	B	160 00
"	159869	22 "	21 juin "	The Ideal Savings Loan & Land Co.	D. Mayo	P. N. O. 161-506, P. S. E. 161-507	1825	1503 Simard	B	8500 00
St. Denis	159879	22 "	28 avril "	J. F. Goyer	O. Boivin	325-159	1482	Hester	L	3150 00
Ste. Cunégonde..	159880	22 "	16 "	O. Charland	E. Stingue	488-668 & 67 B	4000	2983 et 2985 St. André	B	450 00
St. Denis	159888	23 "	22 "	F. Monette	J. A. Besner	2388	3300	1348 à 1352 Notre-Dame	B	10' 000
St. Denis	159894	23 "	20 "	Dme J. E. Thériault	M. St. Amand	172-1268	1950	5ème Ave.	B	5500 00
St. Denis	159895	23 "	20 "	W. G. Ross	H. Portlock	1-10 & 11	2280	Papineau	B	250 00
St. Denis	159897	23 "	22 "	J. Toussaint, fils	L. Barsalou	15-454	1400	184a et 186 Rivard	B	300 00
"	U'9906	23 "	19 "	J. H. A. Bohemier	W. Sigouin	7-563	1728	2305 St. André	B Consid.	2100 00
Hochelaga.	159907	23 "	20 "	W. Sigouin	J. Nantel	"	"	"	B	650 00
St. Denis	159908	23 "	17 "	Kate Burden	F. Samson	488-797, 798 & 799	7104	Dufferin coin Belanger	L	1000 00
"	159914	23 "	30 juin "	M. A. Lemay	A. Lessard	22-42	2718	175 à 179 Va'oïs	L	500 00
Hochelaga.	159915	23 "	30 "	A. Lessard	Vve G. Paquin	"	2225	Sq. Geo. E Cartier	B	800 00
St. Denis	159916	23 "	22 juil.	P. Vermette	L. Hamel	7-914	2750	1889 et 1891 La belle	B	2200 00
"	159918	23 "	6 avril "	J. Boulette	J. A. Dansereau	22-26	"	" Ste. Catherine	B	2700 00
St. Denis	159919	23 "	6 "	Vve F. Picard	H. Chartrand	22-25 & 25 A	4950	"	B	2063 50
"	159920	23 "	22 juil.	La Cité de Montréal	H. Chartrand	1721-30	2225	"	B	3713 50
St. Denis	159926	24 "	20 "	W. G. Ross	Dme J. Vineberg	211-185 & 186	2217	Shaw	B	809 01
St. Denis	159927	24 "	22 "	"	J. Tenenbaum	211-82 & 83	2280	Papineau	B	160 00
Hochelaga.	159935	24 "	23 "	J. Sansfaçon	H. Bisaillon	329-188	2000	367 et 369 Brébeuf	B	220 00
St. Denis	159941	24 "	24 "	W. L. Demers et al.	J. A. Lapierre	7-22	"	" 59 "	B	2600 00
Duvernay									B	2000 00

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS. Suite.—TRANSFERS OF PROPERTIES. Cont.

MONTREAL-EST

MONTREAL-EAST.

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregistrement. Date of registration.	Date du Contrat Date of Deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur. Purchaser.	No. du Cadastre Cadastral Number.	Etendue.—Area.	Rue Street.	Genre.—a.—Descrip. Price.
La Fontaine.	75669	20 juillet 1909..	19 juil. 1909	R. Beauchage	R. Brunet	1119	3744 647 à 653 Beaudry	B 3000 00	
St. Louis ..	75675	20 " "	15 " "	John Barry	M. Dubrofsky et al.	P. 864	5853 Cadieux	L 5700 00	
Ste. Marie ..	75677	20 " "	19 " "	A. Champagne	J. Bte Pelletier	1355-20	1791 Larivière	L 775 00	
St. Louis ..	75678	21 " "	8 " "	Ve G. Coupal	S. Arnovitz	919, 920, p. 921	4571 900 à 904 Av. H. de V...	B 12250 00	
La Fontaine.	75679	21 " "	9 " "	J. Rosenberg	L. Millman	1 1084-1 à 12, p. 1084	19699 513 à 517 Beaudry	B 1 00	
St. Laurent ..	75681	21 " "	19 " "	Suc. S. Carsley	Bekham & Scott	182-3 à 10	23443 13 et 15 Concorde	B & hyp. 24722 00	
Papineau ..	75632	21 " "	17 " "	A. S. S. Sheppard	De E. C. dit St. Amour	1225-116 à 118	5244 825 à 841 Cartier	B 632 17	
do	75693	22 " "	3 " "	L. E. Bédard	J. H. Kennedy	975	2346 547 et 549 Visitation	B 2700 00	
St. Marie ..	75700	23 " "	22 " "	M. Longtin	A. Laberge	1359-16-6, 1359-19-25	1804 276 à 280 Dufresne	B 4200 00	
Papineau ..	75703	23 " "	1 déc. 1908	A. P. Wheeler	De Wm Molson	1 527a	2400 Dorion	B 729 00	
St. Laurent ..	75704	23 " "	20 juil. 1909	P. A. Somerville et al.	G. Rossen	206-15 & 16	3412 47 Mayor	B 9000 00	
La Fontaine.	75713	24 " "	22 juin "	Suc. L. Mireault	Ve Ls Perrault	916	3303 St. Timothé	B 3500 00	
Ste. Marie ..	75719	24 " "	23 juil. "	De A. Bélanger	L. Belanger	1575-6 à 11	1 2008-7 11 à 39 Parthenais	B 16000 00	
St. Louis ..	75721	24 " "	21 " "	A. Martin	A. Leblanc	P. 299	309 et 311 St. Dominique	B 2400 00	
do	75722	24 " "	21 " "	A. Leblanc	Jos. Boyer	P. 299	1311 do	B 2400 00	

MONTREAL-OUEST

MONTREAL-WEST

Ste. Anne ..	147319	20 juil. 1909..	17 juil. 1909	O. F. Lilly	De W. R. Duckworth	507-24 & 25	5000 112 à 116 Britannia	B Consid. 6261 65
do	147326	22 " "	8 " "	M. E. O'Lahlin et al.	Darling Brothers	P. 1613	3854 23 à 32 Ottawa	B
St. Georges ..	147327	23 " "	14 mai "	Suc. W. Roberts	Hy. Gatehouse	1326	2456 120 Prince	B
St. Joseph ..	147328	23 " "	14 juill. "	Hy & H. Joseph	J. H. McKeown	216	6174 43 et 43a McGill C. Av.	B 15100 00
do	147332	23 " "	29 juin "	P. J. & Thos. Scullion	W. J. Burke	185	6653 34 à 38 Burnside	B 5500 00
St. Georges ..	147333	24 " "	21 juil. "	Sue. J. S. Evans	Wm H. Evans	P. 1822-74, p. 1823	8740 215 à 219 Canning	B 3300 00
St. Joseph ..	147334	24 " "	21 " "	do	W. B. S. Reddy	694-10	5851 111 à 117 do	B &c. 13001 00
St. André ..	147336	24 " "	22 " "	Suc. John Hope	Geo. Hall	P. 1638 & 1639	86650 261 University	B 10000 00
							982 Dorchester	B 55000 00

a { B—Bâtisse ; Building.

L—Lot ; terrain vague.

P. TERRAULT,
Régistraire de la Ville.—Registrar.

Par A. SAUVE.

PERMIS DE CONSTRUCTION.—BUILDING PERMITS.

Décernés durant la semaine finissant le 29 juillet 1909.

Issued during the week ending the 29th July, 1909.

Date. 1909	No. du Permis. a Permit Number	Endroit.—Location		Quartier. — Ward.	Propriétaire. — Owner.	Résidence — Residence	Classe. — Class.	Cout. — Cost.
		No.	Rue.—Street.					
July 22	1434 R.	1458	St. Lawrence B.	406	St. J. Bte.	Fauteux T. A.	2me Cl.	\$ 50 00
"	22 1435 R.	127	Mountain..	P. 667	St. Joseph.	Nathan K.	3me Cl.	100 00
"	22 1436 N.		Papineau	210-98	St. Denis.	Beir H.	"	200 00
"	22 1437 N.		Drolet	190-17	"	Gobeille Frs.	Marquette & Sanguinet.	500 00
"	22 1438 N.		"	"	"	"	"	500 00
"	22 1439 N.		Fullum	1464-4	Ste. Marie.	Langlois Jos.	563 Fullum	"
"	22 1440 R.	53	Dorchester E.	305	St. Louis.	Mont General Hospital.	"	5000 00
"	22 1441 N.	rear 812	St. Dominique	821	"	Lessor Mrs R. D.	185 Elgin.	20 00
"	22 1442 N.		Parthenais	121-9.	DeLorimier.	Champagne A.	1410 Erables.	300 00
"	22 1443 N.	2254	Papineau	211-73	St. Denis.	Bussières Jos.	2259 Papineau.	3000 00
"	22 1444 R.		McGill Coll. Ave.	1337	St. Georges.	Martin H.	2696 St. Hubert.	1000 00
"	23 1445 N.		St. Zotique.	7-796.	St. Denis.	Lavallée W.	3me Cl.	20000 00
"	23 1446 N.		Ave Valois.	22-257	Hochelaga.	Goldstein B.	416 Joliette.	600 00
"	23 1447 R.	1310	St. Lawrence	Pt 418.	St. J. Bte	Tafta B. M.	94 Pine Ave.	300 00
"	23 1448 N.		Simard.	762.	DeLorimier.	Dubois H.	166 St. Urbain.	2000 00
"	23 1449 N.		Papineau	153-80	"	"	1402 Parthenais.	2400 00
"	23 1450 N.		"	"	"	"	"	2400 00
"	23 1451 R.	900	St. Antoine.	P. 1098.	St. Henri.	Imperial Tobacco Co.	900 St Antoine.	12000 00
"	23 1452 N.		Marquette.	400.	St. Denis.	Labelle Made P.	276 Marquette.	2000 00
"	24 1453 N.		Labelle.	7-913.	"	Vermette P.	1889 Labelle.	1500 00
"	26 1454 R.		"	686	"	Lemire Jos.	1584 "	20 00
"	26 1455 N.	270	Dufresne.	1359-19.	Ste. Marie.	Choquet F. W.	270 Dufresne.	75 00
"	26 1456 N.	574	Cardinal.	331-202.	St. Denis.	Nantel E.	1004 Ontario E.	1000 00
"	26 1457 R.	327	Brebœuf.	329-182.	"	Lavoie Dame H.	327 Brebœuf.	200 00
"	26 1458 N.	823	Swail.	25-55.	Mt Royal.	Boileau A.	823 Swail.	100 00
"	27 1459 N.		Rachel.	69.	DeLorimier.	Brouillette Chs.	St. H. de Mascouche	600 00
"	27 1460 R.	459	Huntly.	8 p. 45	St. Denis.	Ménard T.	459 Huntly.	200 00
"	27 1461 N.		Joliette.	29-1138.	Hochelaga.	Yeaman Jno.	587 Aylwin.	300 00
"	27 1462 N.		"	29-1074.	"	Picard W.	562 Joliette.	350 00
"	27 1463 N.		Shaw.	210-59.	St. Denis.	Libman A.	Shaw.	260 00
"	27 1464 N.		Pk LaFontaine.	7-67	LaFontaine.	Levesque V.	Chambo	9000 00
"	27 1465 N.	9	Brebœuf.	"	"	"	"	3500 00
"	27 1466 N.	105	Vitré..	119.	St. Louis.	Spindlo Thos.	70 City Hall Ave.	1600 00
"	27 1467 N.	St. Ant.	oine & Fulford	90-71.	St. Joseph.	Théoret D.	384 St. Antoine.	7000 00
"	27 1468 N.	332	Carrières	7-23.	St. Denis.	Rhéaume J.	93 Bienville.	1500 00
"	27 1469 N.		"	"	"	"	"	1500 00
"	28 1470 N.		Rivard.	107-108.	LaFontaine.	Proulx O.	338a Chambord.	2000 00
"	28 1471 N.		Huntly..	40.	St. Denis.	Boileau A.	924 Colonial.	600 00
"	28 1472 N.	Sto.	Catherine E.	23-423.	Hochelaga.	Desmarais H.	1892 St e Catherin E	4500 00
"	28 1473 N.		St. André.	325-540.	St. Denis.	Cusson P.	45b Mentana.	50 00
"	28 1474 N.		LaSalle.	339-9.	"	Lefebvre O.	2me Cl.	6 00 00
"	28 1475 N.		Beaubien.	7-888-2.	"	Christin Art.	3me Cl.	5 00
"	28 1476 N.		Marquette	333-334.	"	Beaubien.	475 Marquette.	1500 00
"	28 1477 N.		"	"	"	Demers Jos.	"	1500 00
"	28 1478 R..	200	Guy ..	P. 443.	St. Joseph.	Bonhomme Jos.	200 Guy.	2000 00

* N.—Nouveaux édifices.—New buildings
R.—Réparations.—Alterations

ALEX. DÉCARIE.

Pour l'inspecteur des Edifices — For Building Inspector

